Volume 11 - Nº 4
Décembre 2011

Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

SOMMAIRE

Discours patriotique 2011 **2**
Le mot du président général **3**
La « labeaumisation » du Québec **4**
Lettre à Lucien Bouchard **4**
La FPH : le Fonds d'aide au logement soutient des étudiants du cégep du Vieux Montréal **4**
Qui siégera en premier aux Nations Unies : La Palestine ou le Québec ? **5**
Lancement de l'AFIQ **5**
Patriotes de l'Amérique française **6**
Les anciens présidents de la SSJB :
Louis-Tancrède Bouthillier : un shérif comme président ! **6**
Les timbres de la SSJB : sainte Marguerite d'Youville **6**
Telle est l'odeur des grands honneurs **7**
Magasinons en français ! **8**
Grande marche de l'indépendance : appel à une concorde nouvelle **9**
Pour ne pas les oublier **10**
Jour du Souvenir : les francophones ne boudent plus le sacrifice des militaires **11**
Entrez dans la légende **12**
Mouvement Montérégie français : une présence de plus en plus grande dans la région **13**
Jeannette Fabien, une militante toujours active à 91 ans ! **13**
Le mot juste... Pour l'amour du français **14**
Le français, une langue animale **14**
Activités des sections : section Jean-Olivier-Chénier **14**
Activités des sections : sections Nicolas-Viel et Louis-Riel **15**

JOYEUSES FÊTES

L'équipe du Patriote souhaite de très belles Fêtes à tous ses lecteurs et aux membres de leur famille. Elle vous invite à vous joindre à nous en 2012, en participant aux activités et aux manifestations organisées par la SSJB, le MQF et leurs partenaires. Soyons nombreux à montrer sans équivoque le Québec que nous voulons : un Québec indépendant, progressiste et français !



Denis Trudel
Patriote de l'année 2011-2012

par Élaine Des Lauriers



Mario Beaulieu remettant la médaille du Patriote de l'année à Denis Trudel. (Photo : Mathieu Breton)

Le 20 novembre dernier, au pied du monument aux Patriotes au Parc des patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu, Mario Beaulieu, président de la SSJB, a remis la médaille du Patriote de l'année au comédien Denis Trudel. *Son militantisme s'est traduit très tôt par le lien qu'il a tissé entre sa pratique professionnelle au théâtre et son engagement politique,* a souligné Mario Beaulieu.

Sorti de l'École nationale de théâtre en 1987, Denis Trudel a une carrière des plus diversifiées. On peut le voir autant à la télévision (*Fortier, Bunker, Casino*) qu'au théâtre (*Les contes urbains, Le malade imaginaire*) et au cinéma. Au grand écran, il a offert une prestation remarquable dans *Octobre* de Pierre Falardeau. On l'a également vu dans *Camping Sauvage* de Guy A. Lepage et Sylvain Roy, *15 février 1839* de Pierre Falardeau, *C.R.A.Z.Y.* de Jean-Marc Vallée et *L'Audition* de Luc Picard. Il se prépare à jouer à nouveau dans un film de ce dernier, *Ésimésac,* scénarisé par Fred Pellerin.

Son engagement politique l'a amené il y a quelques années à organiser des activités politico-artistiques au café L'Aparté de la rue Saint-Denis, à Montréal. C'est là qu'il fonde avec des amis les Zapartistes, un groupe qui manie l'humour politique avec brio, une *troupe d'humour politique indépendantiste, écologiste et progressiste qui s'est donné pour mission d'utiliser le pouvoir de l'humour pour changer le monde.*

Ayant depuis quitté le groupe, il n'a cependant pas délaissé ses convictions indépendantistes. Il s'est investi avec énergie et passion dans la protection du français et la promotion de l'indépendance en devenant le porte-parole du Mouvement Montréal français.

Ainsi, l'an dernier Denis Trudel a été l'un des principaux organisateurs et le metteur en scène de nombreux rassemblements politiques. Il a entre autres signé la mise en scène du spectacle dénonçant la loi 103 (écoles passerelles) au Centre Pierre-Charbonneau. Rappelons que plus de 3000 personnes étaient venues manifester contre cette loi et exiger que la loi 101 soit appliquée aux écoles anglaises privées non subventionnées. Le 22 mai dernier, Denis Trudel a aussi mis en scène le spectacle de fondation du réseau Cap sur l'indépendance.

Comme porte-parole du Mouvement Montréal français, Denis Trudel a également été de chacune des manifestations dénonçant le recul du français, que ce soit à la radio, dans l'affichage commercial, dans les milieux de travail et dans les services gouvernementaux.

Le titre du Patriote de l'année de la SSJB est décerné chaque année, en mémoire du mouvement patriote des années 1830, à une personne qui s'est distinguée dans la défense des intérêts du Québec et des luttes démocratiques des peuples. Parmi les titulaires du titre de Patriote de l'année, on compte, entre autres, Bernard Landry, Loco Locass, Raymond Lévesque, Jacques Parizeau, Monique Vézina, Luck Mervil et Gilles Laporte, Patriote de l'année 2010.

La SSJB est fière de compter Denis Trudel parmi les hommes et les femmes qui ont au cours des années porté le titre de Patriote de l'année. Sa feuille de route parle d'elle-même et fait de lui un digne successeur des Patriotes qui se sont battus pour la liberté. Par son engagement constant et déterminé, Denis Trudel est devenu un acteur clé dans la lutte pour faire du français la langue commune au Québec. •••



(Photo : Mathieu Breton)

NOTRE PROPRE GOUVERNEMENT MENACE LE FRANÇAIS AU QUÉBEC : ASSEZ, C'EST ASSEZ !



Le Mouvement Montréal français (MMF), en collaboration avec le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), a tenu le 1er décembre dernier une manifestation éclair au bureau du ministère du Revenu du Québec au Complexe Desjardins pour protester contre l'utilisation généralisée de l'anglais dans ce ministère, à l'encontre de la loi 101. Quelques centaines de manifestants se sont déployés jusque dans la salle d'attente de cet organisme pour faire passer leur message. *Le gouvernement ne donne pas l'exemple. Jean Charest et Christine St-Pierre ont beau jeu de dénoncer l'embauche de cadres unilingues anglophones à la Caisse de dépôt, mais le gouvernement est le premier à violer sa propre loi. Nous leur demandons de regarder dans leur propre cour et d'avoir le même cri du cœur et le même empressement à vouloir corriger la situation,* a fait valoir Denis Trudel, porte-parole du MMF.

Le gouvernement ne donne pas l'exemple

Alors que la politique linguistique du Québec prescrit que l'administration publique favorise l'unilinguisme français dans ses activités, une enquête journalistique a démontré que 75 % des immigrants allophones à Montréal sont servis exclusivement en anglais par le gouvernement du Québec. Une récente étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) démontre que l'anglais est utilisé de façon régulière dans 30 % des emplois gouvernementaux. L'anglais serait la principale langue de travail de manière injustifiée pour quelque 50 000 emplois concentrés à Montréal qui représentent 2,2 milliards $ de trop payés en salaires par les contribuables de toutes les régions du Québec.

De plus, le ministère du Revenu fournit des services et des formulaires en anglais à des entreprises, en contradiction flagrante de l'article 16 de la loi 101, tel qu'il a été adopté à

suite à la page 2

Grande marche de l'indépendance



Plus de 3000 souverainistes marchent dans les rues de Montréal. À lire en p. 9. (Photo : France Langlais)

Envois publications – Publication mail 40009183

Réception du Nouvel An
Dimanche 8 janvier 2012, 13 h 30
Maison Ludger-Duvernay
Réservation : 514-843-8851
ou reception@ssjb.com

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

Discours patriotique 2011

Il faut tuer le petit mouton intérieur...

par Denis Trudel, Patriote de l'année 2011



Gilles Laporte, Patriote de l'année dernière; Mario Beaulieu, président de la SSJB et Denis Trudel, Patriote de l'année. (Photo : Mathieu Breton)

Depuis un an ou deux, il a beaucoup été question de langue au Québec. Loi sur les « écoles passerelles », étude sur l'anglicisation de Montréal, langue d'affichage, débat sur le français au cégep, débat sur la pertinence de l'enseignement intensif de l'anglais en sixième année du primaire, langue de travail dans la fonction publique, juge unilingue anglais à la Cour suprême, vérificateur général unilingue anglais et dernièrement, cadres unilingues anglais à la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Ouf!

C'est à croire qu'au Québec, on ne fait rien que ça : être confronté à notre fragilité, à notre précarité. On est constamment amené à se demander : plus ou moins d'anglais? Plus ou moins d'affiches en anglais? Plus ou moins d'emplois en anglais? Plus ou moins d'enseignement de l'anglais? Plus ou moins de musique en anglais? De services? De films? Et évidemment, le corollaire de ces questions auxquelles nous ne trouvons jamais de réponses satisfaisantes, c'est bien sûr : est-ce trop? Qu'est-ce qui est acceptable? Elle est où la ligne? Quelles concessions devons-nous faire pour respecter les droits de cette minorité historique? Quelle place dans une société officiellement unilingue française devons-nous laisser à une langue que cette minorité partage avec 350 millions de voisins américains? Sommes-nous en train de rater notre entrée dans ce XXI^{e} siècle uniformisé à la sauce *Facebook*? Et l'avenir de nos enfants? Vont-ils manquer quelque chose s'ils ne deviennent pas bilingues? Ou encore pire, suis-je dépassé de m'accrocher à une culture mondialement si insignifiante? Est-ce un combat de l'ancien temps? Et dans le fond, pourquoi pas une seule langue mondiale?

Toutes ces questions seraient parfaitement légitimes si nous nous les posions vraiment. Si elles faisaient partie d'un débat normal dans une société normale. Si c'était de notre plein gré que nous invitions cette culture millénaire à interagir avec la nôtre dans le cadre d'un enrichissement mutuel. Mais ce qui rend ce débat interminable, c'est que ces questions, elles nous sont imposées. Par qui? Par nous-mêmes! Par ce petit mouton intérieur qui bêle quelque part au fond de notre inconscient collectif.

Depuis 50 ans, le Québec a évolué. Évidemment. Culturellement et financièrement, nous sommes passés d'un état de colonisés à un état de presque-nation sans complexe. Il est loin le temps où nos créateurs devaient aller se faire reconnaître en Europe pour que l'on comprenne leur valeur. Félix Leclerc est allé se faire applaudir en France avant que l'on ne comprenne ici son génie. Aujourd'hui, c'est le contraire, Robert Lepage, Denys Arcand, Denis Villeneuve, Wajdi Mouawad, Céline Dion et les artistes du Cirque du Soleil ont tous commencé par être acclamés par nous, par notre sensibilité, par notre regard avant de partir en tant qu'artistes complètement et authentiquement québécois conquérir le monde. C'est fini le temps où nous avions absolument besoin du regard de l'autre pour exister.

Et dans le domaine de l'argent…! On en a tant parlé que c'est presque devenu un cliché de décrire nos ancêtres comme des prolétaires, des non-possédants qui ne comprendraient jamais rien au commerce et à la finance. Et pourtant, seulement une ou deux générations d'éducation obligatoire ont contribué à produire des géants mondiaux tels que Bombardier, Quebecor et SNC-Lavalin. Quoiqu'on puisse penser de ces géants, ils sont bien de chez nous.

Mais pour des raisons obscures, linguistiquement, nous sommes restés profondément colonisés. Linguistiquement, nous sommes restés des porteurs d'eau. Il est resté quelque part au fond du cerveau de chaque Québécois, un perdant de la bataille des Plaines, un vaincu du soulèvement des Patriotes, un homme inconsciemment, mais très profondément convaincu que sa langue est une sous-langue par rapport à celle du maître historique. Il y a, loin, très loin dans le fond de notre subconscient une conviction que le parlant anglais est supérieur au parlant français. Que l'anglais est la langue du gagnant et qu'il y a un intérêt à s'en approcher, à se l'approprier.

Qui n'a pas vécu cette situation où des Québécois francophones se retrouvent en majorité dans une réunion ou une fête où tout se déroule en français et où soudainement l'apparition d'UN Anglais fait changer la langue de la conversation? Trente-quatre ans après la loi 101, après des dizaines de campagnes de sensibilisation, deux référendums où les plus grands ténors de la cause nous ont abreuvés de leurs discours pour nous rendre fiers de ce que nous sommes; après que des hommes tels que René Lévesque, Pierre Bourgault, Jacques Parizeau, Gérald Godin, Michel Chartrand, Gaston Miron et Camille Laurin aient consacré leur vie à nous faire comprendre que nous sommes une nation égale à toutes les nations du monde, après que des artistes comme Yvon Deschamps, Gilles Vigneault, Pauline Julien, Raymond Lévesque et Félix Leclerc aient usé de leurs talents pour nous enlever nos complexes, qu'est-ce qui peut bien justifier une telle attitude? Qu'est-ce qui peut bien expliquer une telle soumission? Un tel mépris de soi? Un tel aplaventrisme anachronique ?

Rien. Rien sinon qu'après toutes ces luttes, tous ces combats, les Anglais imposent encore le respect. Il y a, quand un anglo rencontre un franco, probablement inscrit dans l'ADN de toutes les rencontres passées, une acceptation réciproque et tacite de la soumission de l'un face à l'autre. Linguistiquement, tout se passe comme si c'était encore eux les patrons et nous les employés. Eux les possédants et nous les possédés.

Comment se débarrasser de cette soumission? Comment se débarrasser de ce petit mouton qui bêle à l'apparition de son maître? Comment faire pour que le petit mouton intérieur que nous avons tous, se débarrasse de la culpabilité qu'il ressent à l'idée de demander à se faire servir en français partout, tout le temps? Comment faire taire le petit mouton quand il nous crie : *moi, je pense qu'on devrait les payer pour qu'ils mettent leurs affiches en français!* Ou encore pire, quand il nous murmure à l'oreille : *tu sais, les patrons de la Caisse de dépôt et les joueurs du Canadien, faut les comprendre, ils font des affaires avec le monde entier et ce sont les meilleurs de leur profession, on ne peut pas leur demander EN PLUS de parler notre langue!*

Et quelques fois, il devient carrément vicieux, se faisant le porte-voix d'une nouvelle élite fière de posséder un outil qui ne lui sert dans le fond qu'à faire du commerce : tu sais, aujourd'hui, il faut être ouvert sur le monde, l'anglais, c'est mondial!

Si un jour, je croise le petit mouton dans un « racoin » de mon subconscient, je vais le regarder dans les yeux et je vais lui rappeler qu'on ne peut pas être ouvert si on n'a pas de fenêtre. Qu'on ne peut pas être mondial à partir de nulle part. Que pour échanger, il faut exister. Que tu ne peux pas partager ce que tu ne possèdes pas. Que perdre notre langue, ça ne s'appelle pas la mondialisation, c'est une catastrophe. Pour nous, mais aussi pour toute l'humanité.

Mais il ne comprendra probablement pas… Je pense sincèrement qu'il est temps de tuer le mouton. Et que pour régler définitivement le problème du français au Québec, il n'y a qu'une solution : c'est de faire l'indépendance.

Denis Trudel
Le 19 novembre 2011

suite de la une

NOTRE PROPRE GOUVERNEMENT MENACE LE FRANÇAIS AU QUÉBEC : ASSEZ, C'EST ASSEZ!

l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002. Cet article stipule que le gouvernement du Québec doit utiliser uniquement la langue française dans ses communications écrites avec les personnes morales, c'est-à-dire les entreprises établies au Québec. *Le gouvernement libéral prétend vouloir inciter les entreprises à utiliser le français comme langue commune au Québec, mais il continue à donner les services en anglais à ces mêmes entreprises!* déclare Mario Beaulieu, président du Mouvement Québec français (MQF). *Après que la Charte de la langue française eut fait l'objet de plus de 200 modifications, le Québec est non seulement redevenu un État bilingue, mais les services publics constituent un des principaux facteurs d'anglicisation. Ce qui se passe au ministère du Revenu, comme au Registraire des entreprises, à la SAAQ, à la RAMQ comme dans l'ensemble de la fonction publique est inacceptable!*

Demandes du Mouvement Québec français

Le MQF propose non seulement de mettre en vigueur le nouvel article 16, mais aussi de renforcer la Charte de la langue française afin que l'ensemble des services de la fonction publique du Québec soient offerts exclusivement en français, sauf les services susceptibles d'être reconnus en vertu de l'article 29,1 (les organismes municipaux, les organismes scolaires ou les établissements de services de santé et de services sociaux). *Comme c'est le cas pour la langue officielle dans la plupart des États, le français au Québec devrait être non seulement la langue utilisée par les francophones, mais la langue publique commune de tous les citoyens,* ont fait valoir Mario Beaulieu et Denis Trudel.

Nous allons utiliser tous les moyens à notre disposition pour que le ministère du Revenu et l'ensemble de la fonction publique québécoise respectent le statut du français en tant que seule langue officielle et commune, a poursuivi Mario Beaulieu. *C'est une condition fondamentale autant pour l'intégration des immigrants et la cohésion sociale que pour assurer l'avenir du français au Québec.* •••



Les manifestants en face des bureaux du ministère du Revenu. (Photo : Christian Gagnon)

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

Patrons unilingues anglais à la Caisse de dépôt et placement du Québec

Ce n'est que la partie visible de l'iceberg

par Mario Beaulieu

On apprenait récemment qu'une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec comptait deux hauts dirigeants unilingues anglophones, contrairement à ce qu'exige la Charte de la langue française pour les organismes de l'administration publique. Le premier vice-président de la Caisse a bien sûr prétendu que ce n'était là qu'une « situation d'exception », mais de tels agissements sont devenus monnaie courante dans l'administration publique québécoise.

Après que la Charte de la langue française eut fait l'objet de plus de 200 modifications, le Québec est non seulement redevenu un État bilingue, mais les services publics y constituent un des principaux facteurs d'anglicisation. Tel est le constat qu'il faut faire en lisant l'étude faite par l'Institut de recherche en Économie contemporaine (IRÉC) pour l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA), qui démontre qu'il y a 13,9 % des emplois publics au Québec dont la langue de travail est principalement l'anglais (sans compter les emplois bilingues où l'anglais est régulièrement utilisé), alors que les Anglo-québécois comptent pour 8,7 % de la population en âge de travailler. Si on ajoute les employés qui disent utiliser régulièrement l'anglais au travail dans le secteur public au Québec, c'est 30,8 % d'entre eux qui travaillent en anglais le plus souvent ou de façon régulière. La situation qui prévaut à la Caisse de dépôt n'est donc en fait que la partie visible de l'iceberg et nullement une exception comme certains seraient tentés de faire croire.

Les secteurs publics de langue anglaise du Québec comptent 50 000 emplois de plus que ce que l'on pourrait escompter, compte tenu du poids démographique des anglophones. Ces emplois supplémentaires représentent des revenus de 2,2 milliards de dollars pour les travailleurs. Au Canada anglais, au contraire, on compte environ 7000 emplois en deçà de ce qui serait justifié par le poids démographique des francophones, soit un déficit d'environ



270 millions de dollars en revenus pour les travailleurs, conclut l'économiste Henri Thibaudin.

On peut se demander si, dans le reste du Canada, on tolérerait que des unilingues francophones occupent des postes de haut niveau au sein de la fonction publique, à plus forte raison dans un organisme de la taille de la Caisse de dépôt. Poser la question, comme on dit, c'est y répondre.

Tous les sophismes du monde n'y changeront donc rien, nous avons trop longtemps détourné les yeux et maintenu des privilèges institutionnels inacceptables accordés à la minorité historique anglophone, qui dans les faits constitue environ 3 % de la population québécoise (Anglo-Britanniques nés au Québec). Nos propres services gouvernementaux et parapublics anglicisent les nouveaux arrivants, les allophones et les francophones. Le véritable problème se trouve dans notre incroyable soumission collective, cette attitude de minoritaire qui fait qu'on se sent coupable de vouloir des institutions majoritaires pour la majorité.

L'étude de l'IRÉC démontre qu'une grande partie des emplois de langue anglaise du secteur public sont occupés par des non anglophones, ce qui implique que les fonds publics soutiennent des milliers d'emplois où des allophones et des francophones sont obligés de travailler en anglais. Les emplois en anglais se retrouvent à Montréal dans 74 % des cas dans le secteur de l'enseignement et dans 86 % des cas dans les domaines des soins de santé et des services sociaux.

Il est complètement aberrant que les Québécois et Québécoises de toutes les régions aient à payer de leur poche pour angliciser davantage Montréal et contribuer à angliciser les immigrants et les allophones. Ce faisant, non seulement le Québec finance sa propre minorisation, mais il s'affaiblit économiquement puisque l'anglicisation des allophones diminue le taux de rétention des immigrants du Québec. Plus de 50 % des finissants en médecine à McGill quittent le Québec. Par ailleurs, l'anglicisation des allophones favorise leur concentration à Montréal alors que la plupart des régions éloignées de la métropole connaissent un déclin démographique et une pénurie importante de main-d'œuvre spécialisée.

La Charte de la langue française visait à faire du français non pas l'une des langues officielles, mais plutôt la seule langue officielle du Québec. La loi 101 n'a pas été conçue contre le bilinguisme individuel, mais contre le bilinguisme institutionnel. Elle devait faire du français non pas la langue des seuls francophones, mais la langue commune de tous les Québécois. Cela correspond à la normalité dans à peu près tous les États du monde. Le français comme langue commune du Québec est essentiel à la cohésion sociale et à l'inclusion de tous les citoyens. Il s'agit d'une condition indispensable pour assurer l'avenir du français au Québec, seul État majoritairement francophone de l'Amérique du Nord.

Le Mouvement Québec français et le Syndicat de la fonction publique du Québec revendiquent que la Charte de la langue française soit appliquée et renforcée de façon à ce que soit assurée l'équité linguistique du financement des institutions gouvernementales francophones au Québec. Pour ce faire, nous proposons que les services de l'Administration publique, parapublique et municipale soient offerts exclusivement en français, sauf les services susceptibles d'être reconnus en vertu de l'article 29.1 (les organismes municipaux, les organismes scolaires ou les établissements de services de santé et de services sociaux). L'Office québécois de la langue française (OQLF) doit recouvrer le pouvoir d'enquêter et de retirer le statut linguistique de l'organisme ou de l'établissement qui ne satisfait plus à la condition qui lui a permis d'obtenir la reconnaissance. Il faudra réviser la Loi sur la santé et les services sociaux pour éviter que l'ensemble des établissements ne soit soumis au bilinguisme fonctionnel et institutionnel. Le statut des organismes reconnus en vertu de l'article 29.1 de la Charte doit être modifié pour d'assurer que les communications internes se fassent en français et que tout membre du personnel connaisse le français; il faut renverser le fardeau actuel de la demande. Le gouvernement fédéral et les entreprises sous juridiction fédérale doivent respecter la loi 101 au Québec.

Les services publics ne doivent plus angliciser le Québec aux frais de toutes les régions. Les Québécoises et les Québécois doivent cesser de se culpabiliser de vouloir vivre en français. Il existe des lois et des modes d'aménagement linguistiques partout dans le monde. Dans la plupart des États, sur un territoire donné, l'éducation et les services gouvernementaux sont offerts dans la langue officielle et commune.

Ce que nous revendiquons constitue les conditions normales qui permettent aux peuples à travers le monde d'assurer la survie et l'épanouissement de leur langue et de leur culture nationale. En tant que citoyens et citoyennes du monde, nous avons non seulement le droit, mais la responsabilité de défendre et de promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec. •••

Joignez-vous au

Mouvement Montréal français

J'appuie le MMF et ses objectifs !

Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.

Assumer notre resposabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.

Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.

Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :

montrealfrancais.info/

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3 Tél. : 514-835-6319



OPINION

La « labeaumisation » du Québec

par Christian Gagnon

Le 8 novembre dernier, un astéroïde de la taille d'un porte-avions a frôlé la Terre à une distance plus courte que celle qui nous sépare de la Lune. Si passionnant qu'il ait été pour les astronomes, le passage dudit objet invisible à l'œil nu n'aura été pour le commun des mortels qu'un non-événement. Mais compte tenu de l'état actuel de notre démocratie, il est permis de se demander si certains de nos concitoyens n'auraient pas préféré une catastrophique collision avec notre planète, ne serait-ce que pour les bons moments de télévision qu'elle leur aurait procurés. À voir l'ampleur de la propension de notre électorat à se jeter dans les bras du premier venu incarnant plus ou moins à ses yeux la « nouveauté » et le « changement », il est en effet permis de se demander si plutôt que d'être bien gouvernés, certains ne cherchent pas avant tout à être bien divertis. Quand le principal projet de société agitant notre scène politique consiste à obtenir le retour d'une concession de la LNH à Québec, on est fortement porté à le croire.

Ils sont tristement nombreux, ces gens qui n'ont aucune envie de connaître les programmes des partis et dont le comportement électoral est très essentiellement conditionné par la personnalité des chefs. Il suffit d'une apparition réussie à une populaire émission d'affaires publiques pour provoquer une vague contre laquelle tous les appels à la raison fondés sur les intérêts fondamentaux de ces mêmes électeurs ne pourront rien. Il en est ainsi tout simplement parce que ces électeurs n'y portent généralement qu'une attention très distraite. Une certaine portion de nos concitoyens désigne donc la personne qu'on chargera de gérer le budget annuel québécois de 50 milliards $ et les centaines de milliers d'employés de l'État de la même façon que le public élit son animateur de télé préféré de l'année. Une bonne bouille minimalement sympathique donnant un distrayant spectacle dans un langage coloré, et l'affaire est dans le sac.

Désorientés par la défection massive de leur électorat naturel, des députés péquistes se sont lancés dans une douloureuse introspection. Ils en sont ressortis en soutenant que le salut de leur parti résidait dans la revalorisation du rôle des élus, notamment par la multiplication des votes libres à l'Assemblée nationale. C'est se faire bien des illusions que de penser que c'est ce genre de choses qui infléchira la nature humaine au point d'extirper l'électeur moyen de l'emprise du populisme.

À la lumière de l'entrée en scène de la CAQ de François Legault, se multiplieront évidemment les savantes analyses sur la conjoncture politique québécoise. La plus simple de ces hypothèses (post-partielle de Bonaventure au moment de mettre sous presse) est celle selon laquelle tous les chefs actuels resteront en place et qu'à tout le moins chez l'électorat francophone, des sondages actuels jusqu'aux prochaines élections québécoises, il ne se passera rien. Puis, dès le début d'une campagne centrée sur le vague thème du « grand ménage », on évoquera une fort probable hécatombe au PQ, ce à quoi l'électorat anglophone du PLQ sera très tenté de croire, ayant assisté de ses propres yeux à la marginalisation du Bloc Québécois à l'élection du 2 mai. L'Ouest de Montréal pourrait alors céder à la tentation de se jeter dans les bras de François Legault et d'ainsi réaliser deux de ses plus grands fantasmes : d'abord participer à la disparition du Parti Québécois, et ensuite se venger de ce PLQ qui l'a toujours tant tenu pour acquis, sans pour autant faire le jeu des « separatists ». On assisterait dès lors à un balayage caquiste d'une ampleur qui consacrerait ce qu'il faudrait se résoudre à appeler la « labeaumisation » du Québec.

À moins d'un brusque et inattendu changement de conjoncture, celles et ceux qui en 2004 ont scandé « J'ai pas voté pour ça » dans les rues auraient alors l'occasion de récidiver. Quoiqu'il en soit, « Je me souviens » aura bientôt l'air d'avoir cédé sa place à une nouvelle devise toute québécoise : « Go Nordiques Go! » On a, paraît-il, les politiciens qu'on mérite.



Le programme constitutionnel de la Coalition Avenir Québec.

Pour comprendre une partie de ce qui ce passe aujourd'hui, il faut se reporter au mois de septembre 2007. Jean Charest a souvent pris plaisir à définir ses adversaires. Mais cette fois, c'est plutôt le quotidien *The Gazette* qui s'en est brillamment chargé en publiant un pseudo-scandale voulant que le couple Marois-Blanchet ait obtenu un passe-droit de la Commission de protection du territoire agricole pour le dézonage d'un terrain de l'Île-Bizard sur lequel a plus tard été construit sa désormais célèbre somptueuse résidence. La chef du PQ et son richissime mari ont eu beau nier en bloc ces allégations et déposer une poursuite de 2 millions $ contre le quotidien anglophone et le journaliste William Marsden, le mal était fait. *The Gazette* était parvenue à attirer l'attention sur l'opulente propriété, ruinant du même coup l'image de femme de centre-gauche proche des gens ordinaires de Pauline Marois. La chef péquiste a beau être affable, accessible et travailleuse sociale de formation, cette image de châtelaine snob allait désormais lui coller à la peau.

Bien sûr, cet épisode ne constitue pas le seul problème politique de Madame Marois. Celle qui est devenue chef du PQ en voulant mettre de côté le « comment » du débat souverainiste n'a pas été la plus efficace vulgarisatrice du « pourquoi » si cher à la base électorale péquiste. Mais son image auprès des électeurs non alignés qui font balancer le pouvoir d'un parti à un autre aura bel et bien *subi des torts majeurs et irréparables à cause de cet article,* comme le clamait sa poursuite contre *The Gazette.*

Le 26 novembre dernier, Pauline Marois, Claude Blanchet et *The Gazette* ont annoncé avoir réglé hors cour le litige qui les opposait depuis quatre ans. Dans un communiqué signé conjointement par les parties, *The Gazette « reconnaît l'exactitude des faits énoncés par M^me^ Pauline Marois lors de sa conférence de presse du 27 septembre 2007 concernant l'acquisition, l'aménagement et l'usage de sa résidence et de son terrain à L'Île-Bizard ». The Gazette* dit considérer que *son article du 22 septembre 2007 sur ce sujet n'a pas faussement représenté les faits. Toutefois, The Gazette reconnaît le fait que d'autres médias ont mal interprété son article et que M^me^ Marois et M. Blanchet ont pu souffrir un préjudice en conséquence.* Le communiqué ne donne aucun détail sur l'entente intervenue, mais cela n'a aucune importance, tant est total le succès du travail de sape du quotidien anglophone.

Et maintenant, les électeurs chez qui Pauline Marois « ne passe pas » et qui se sont soudain entichés de la CAQ réaliseront-ils que MM. François Legault et Charles Sirois sont autrement plus riches que le couple Marois-Blanchet? En 1997, M. Legault a vendu ses parts dans Air Transat, transporteur aérien qu'il a cofondé et dont le chiffre annuel est de 1,3 milliards $. Charles Sirois a fait fortune chez Téléglobe Canada. Il est actuellement président du conseil d'administration de la banque CIBC. Si Pauline Marois n'a pas été traitée différemment du fait d'être femme et chef péquiste, quel média commettra le reportage révélant le nombre de portes françaises et de toilettes des résidences principales et secondaires de MM. Legault et Sirois? Voilà qui pourrait faire image. •••

Lettre à Lucien Bouchard

Monsieur Bouchard, où serez-vous dans cinquante ans, dans cent ans, quand les centaines de puits creusés par votre industrie pour extraire le gaz de schiste commenceront à se dégrader ou à se corroder au fil du temps, ou à se briser sous l'effet des chocs sismiques perçus régulièrement le long des failles géologiques et des sols fragilisés du Québec ?

Où serez-vous quand le méthane s'infiltrera dans nos sous-sols et viendra contaminer la nappe phréatique et nos sources d'eau potable et qu'il deviendra un problème de santé pour les humains et les animaux? Où serez-vous quand ce méthane viendra augmenter considérablement l'effet de serre qui contribue déjà à tous ces dérèglements climatiques?

Et où sera l'industrie que vous avez choisi de représenter? Sera-t-elle encore là pour entretenir tous ces puits qui ne seront plus économiquement exploitables, mais qui continueront malgré tout de contenir une quantité importante de gaz qui cherchera à monter à la surface? Votre industrie sera-t-elle encore là pour dédommager tous les citoyens qui seront aux prises avec ce problème ou bien sera-t-elle disparue pour fuir ses responsabilités?

Et que dire de votre proposition invitant le gouvernement du Québec à investir lui-même dans l'exploitation des gaz de schiste? Est-ce votre façon de refiler cette patate chaude dans les mains du gouvernement et de l'obliger ainsi à entretenir tous ces puits pour les siècles à venir?

Si je comprends bien cette proposition, il s'agit de la formule habituelle : les profits au privé dans un premier temps et les dépenses subséquentes (pendant les prochains siècles) aux frais des citoyens payeurs de taxes.

Tout compte fait, je pense que le pétrole des sables bitumineux est « vachement » moins dangereux puisque, dans ce cas, c'est pendant la phase d'extraction et de traitement qu'il faut être particulièrement prudent, car c'est à ce moment-là que les dommages environnementaux deviennent visibles ou détectables. Il est encore temps à cette étape de corriger la situation, car l'industrie est encore présente et redevable.

Dans le cas des gaz de schiste, le cauchemar commencera (ou continuera) des années après le départ et la disparition de l'industrie que vous représentez.

Monsieur Bouchard, souhaitez-vous vraiment léguer un tel héritage à nos générations futures?

André Kahlé

La Fondation du Prêt d'Honneur
Le Fonds d'aide au logement soutient des étudiants du cégep du Vieux Montréal

La Fondation du Prêt d'Honneur (FPH), dans le cadre de son Fonds d'aide au logement étudiant, a remis une contribution financière à six étudiants du cégep du Vieux Montréal pour un montant totalisant 6000 $ pour la session d'automne 2011.

Lors d'un dîner tenu à la Maison Ludger-Duvernay, M. Gaston Bergeron, président de la Fondation du Prêt d'Honneur, a tenu à rappeler le caractère d'échange de ce geste et a précisé que la contrepartie viendra des services que rendront ces étudiants à la société. Il a souligné que cet appui de la FPH arrive à un moment stratégique du parcours des étudiants vers une carrière enrichissante pour tous et peut aider à réduire, pour certains, le risque de l'interrompre.

Depuis 2006, grâce à de généreux donateurs et à son partenaire le Cégep du Vieux Montréal, c'est un peu plus de 54 000 $ que la FPH a remis à cinquante-six étudiants. •••


De gauche à droite : première rangée, Line Lavergne, Valérie Charlebois et Gaston Bergeron.
Deuxième rangée : Pierre Benoît, Laurier Essiambre, Mario Beaulieu, Kathérie Lebeau et Vincent Comeau.

Qui siégera en premier aux Nations Unies : la Palestine ou le Québec?

par Christian Gagnon



Il y a de ces épisodes lamentables de notre vie nationale où la foutaise canadienne devient tellement flagrante que même le plus obtus des Québécois fédéralistes ne peut faire autrement que d'en être plongé dans un profond embarras. Prenez par exemple ce prétendu « siège à l'UNESCO » que le gouvernement Harper se targue d'avoir accordé au Québec en 2007. D'aucuns auront vite compris qu'il ne s'agissait en fait que d'une chaise au sein de la délégation canadienne d'où le Québec ne pouvait émettre son opinion que dans la mesure où elle était intégralement la même que celle du Canada.

Une belle occasion de s'en apercevoir s'est présentée le 31 octobre dernier. Ce jour-là, la Palestine a été admise en tant qu'État membre à part entière à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), par un vote de 107 pays en faveur, 14 contre et 52 abstentions. On compte sans surprise les États-Unis et Israël parmi les opposants. S'y ajoutent l'Australie, la République tchèque, l'Allemagne, la Lithuanie, les Pays-Bas, Palau, Panama, Samoa, les Îles Solomon, la Suède et Vanuatu. Mais c'est le NON du Canada qui a fait bondir l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec.

En effet, quelques semaines auparavant, l'opinion publique québécoise était fortement favorable à ce que la Palestine soit admise à l'ONU, mais la tentative de l'Autorité palestinienne en ce sens s'était butée au véto américain. À l'UNESCO où les États-Unis n'ont pas ce pouvoir, quelle indication le ministre Pierre Arcand a-t-il transmise à la représentante du Québec à l'UNESCO sur la position à défendre concernant la résolution palestinienne? Aucune. Répondant à une question du député péquiste de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale, le ministre des Relations internationales et de la Francophonie s'est défendu en soutenant que l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO n'était pas un sujet sur lequel le Québec pouvait intervenir, bien qu'il soit présent au sein de ce forum international.

Selon le docile ministre, le Québec tenait à être présent à l'UNESCO pour défendre ses intérêts sur des sujets qui touchaient d'abord et avant tout la culture, l'éducation et la promotion de la langue française. Pourtant, comme l'a souligné le député péquiste Alexandre Cloutier, l'article 3.1 de l'accord sur la présence du Québec prévoit que *les gouvernements du Québec et du Canada doivent se concerter sur tout vote, toute résolution, toute négociation et tout projet d'instrument international élaborés sous l'égide de l'UNESCO.* Mais fallait-il s'étonner d'un tel aplaventrisme du gouvernement Charest, lui qui n'a aucune revendication constitutionnelle face à Ottawa?

Selon le député Alexandre Cloutier, M. Arcand venait ainsi d'admettre les limites à la présence québécoise au sein de l'UNESCO. Cette dernière s'apparente d'ailleurs beaucoup au sens que les plus généreux des Canadiens-anglais étaient prêts à donner aux accords de Meech et Charlottetown dans les années 1990 : *Le Québec est une société distincte à condition que toutes les autres provinces le soient aussi.* La vraie nature de ce *« siège du Québec à l'UNESCO »* en dit long également sur la portée réelle de la motion conservatrice de reconnaissance du Québec en tant que « nation ».

Les conséquences de cette reconnaissance de la Palestine à l'UNESCO ont été importantes. Le département d'État américain s'est dit contraint par deux lois américaines du début des années 1990 interdisant en effet le financement d'une agence spécialisée des Nations Unies qui accepterait la Palestine en tant qu'État membre à part entière, en l'absence d'accord de paix avec Israël. Washington a donc immédiatement suspendu ses versements annuels de 60 millions $, représentant 22 % du budget de l'UNESCO. Avec la contribution d'Israël – 3 % – également suspendue, l'UNESCO a donc perdu le quart de son budget et a été contrainte à suspendre l'exécution de tous ses programmes jusqu'à la fin de l'année. Qu'est-ce que le gouvernement libéral a eu à dire à l'Assemblée nationale sur la position canadienne, si diamétralement opposée à la volonté des Québécois et néanmoins imposée pas Ottawa? Rien.

En marge du sommet du G20 du 3 novembre à Cannes, un embarrassant échange entre les présidents Sarkozy et Obama a été révélé par le site français *Arrêts sur image* et un journaliste du quotidien *Le Monde.* Ces paroles étaient au sujet du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. Nicolas Sarkozy affirma : *Je ne peux plus le voir, c'est un menteur,* ce à quoi Barack Obama répondit : *Tu en as marre de lui, mais moi, je dois traiter avec lui tous les jours !*

La liste des pays ayant voté contre l'accession de la Palestine a aussi révélé la division de l'Europe. Alors que l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Autriche, la Finlande et la Grèce ont voté OUI, l'Allemagne, la République tchèque et la Suède ont voté NON, tandis que le Royaume Uni, l'Italie et le Danemark se sont abstenus. Et le Québec sous la direction de Jean Charest? Il a fait la potiche et s'en est fort bien contenté. Voilà qui démontre que la seule façon pour le Québec d'exprimer sa personnalité propre au sein des instances internationales, c'est de sortir du Canada et de se constituer en pays.

•••

Lancement de l'AFIQ

PAS DE LIBÉRATION DES FEMMES SANS LIBÉRATION DU QUÉBEC. PAS DE LIBÉRATION DU QUÉBEC SANS LIBÉRATION DES FEMMES!

par France Langlais


Laurence Beauchemin, coordonnatrice de l'AFIQ. (Photo : France Langlais)

L'Action féministe pour l'indépendance du Québec (AFIQ) a été lancée officiellement le 20 septembre dernier à la Maison Ludger-Duvernay. Il s'agit d'une section féministe du Mouvement progressiste pour l'indépendance du Québec (MPIQ). De jeunes femmes dynamiques venant de plusieurs régions du Québec nous ont présenté leur manifeste et leur mission pour promouvoir l'indépendance et défendre les intérêts des femmes par l'histoire et le renforcement des valeurs d'égalité et d'équité des femmes du Québec. L'AFIQ déclare que l'indépendance du Québec est nécessaire à l'avancement de la condition des femmes québécoises.

Les discours de présentation ont été faits par Laurence Beauchemin et Kathleen Richard, respectivement coordonnatrice et porte-parole de l'AFIQ, suivis des allocutions d'Émilie Guimond, responsable de la Commission nationale des femmes de Québec Solidaire, de Christine Normandin, présidente du Conseil jeunesse du Parti Québécois et de Gilbert Paquette, porte-parole du réseau Cap sur l'indépendance.

L'AFIQ se penchera sur plusieurs grands dossiers : avortement, droits des femmes, défense du droit à la diversité sexuelle, égalité femme-homme, éducation, emplois, femmes autochtones, histoire, langue et culture, militarisme, pauvreté, laïcité, questions internationales, sexisme, violence faite aux femmes.

Depuis tant d'années que nous travaillons avec acharnement pour obtenir notre indépendance, on pouvait penser que c'était l'affaire de nos parents et de baby-boomers comme moi. Je trouve que ce mouvement de jeunes femmes pour l'indépendance est rafraîchissant. Il est accompagné du désir de poursuivre les actions féministes qui ont tant fait avancer le Québec au cours des cinquante dernières années. L'ancien Front de libération des femmes du Québec (FLF), fondé à la fin des années soixante est disparu trop tôt. Mais par leur action militante, ces femmes ont laissé tout un héritage dont l'AFIQ s'inspire aujourd'hui.

Selon son manifeste, l'AFIQ estime que l'indépendance n'est pas une fin, mais un moyen pour l'amélioration des conditions des femmes du Québec. Par elle, le Québec pourra prendre le contrôle de ses ressources, de ses impôts et de ses orientations politiques nationales et internationales.

Surveillez les prochaines activités de l'AFIQ sur sa page du réseau social *Facebook* et participez nombreuses et fières ! •••


Des membres du Mouvement progressiste pour l'indépendance du Québec (MPIQ). (Photo : France Langlais)

Patriotes de l'Amérique française

par Yves Saint-Denis

L'Assemblée des Patriotes de l'Amérique française vient de connaître son lancement officiel. Issue du Comité des Patriotes de Saint-Philippe, fondé en 1979 par le regretté Gérard Laframboise, l'APAF se donne la mission de défendre et d'illustrer cette Amérique française qui s'est historiquement déployée sur tout le continent. Des grands prix seront institués et remis à celles et ceux de nos compatriotes qui se sont distingués dans un ou l'autre des différents champs d'action de la vie nationale.

Chaque année, le mois de novembre est voué à la mémoire des Patriotes et 2012 marquera le 175e anniversaire, non pas de la « rébellion », mais bien de l'insurrection de l837. À l'APAF, trois Grands Prix viennent d'être créés. Ils ont été remis aux premiers récipiendaires de ces distinctions, lors d'une belle fête-événement tenue le 18 novembre dernier à la Maison Ludger-Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.



Me Guy Bertrand, à gauche, recevant son prix des mains d'Yves Saint-Denis, président de la section Ludger-Duvernay. (Photo : Victor Charbonneau)

Le premier récipiendaire du grand prix Honoré-Mercier, du nom d'un des plus grands tribuns de notre histoire nationale et grand défenseur de l'Amérique française et de l'union sacrée de ses forces patriotiques, est nul autre que Me Guy Bertrand, de Québec. Un des meilleurs plaideurs du continent, cet illustre avocat est aussi un des pionniers les plus actifs du mouvement indépendantiste. Il faudrait une œuvre en plusieurs tomes seulement pour rendre compte de toute son activité militante. Avec les André D'Allemagne, Marcel Chaput, Pierre Bourgault, Jean Garon et Marc-André Bédard, Me Bertrand a posé les balises du mouvement souverainiste. Nous voulons également souligner en caractères gras le courage dont il a fait preuve alors qu'après avoir été tenté par l'aventure canadienne, il est revenu au bercail patriotique des partisans de l'indépendance, plus convaincu que jamais de l'urgence et de la nécessité de faire le pays. Nous saluons ce courage en lui remettant la plus haute des distinctions de l'APAF.



Le Dr Jean-Marc Brunet remerciant l'APAF de l'honneur qui lui est fait. (Photo : Victor Charbonneau)

Ce mémorable vendredi, lors d'un 5 à 8 patriotique-bénéfice, l'Assemblée des Patriotes de l'Amérique française a aussi créé le grand prix Raymond-Barbeau, en hommage au véritable fondateur du mouvement souverainiste moderne, à savoir l'Alliance laurentienne créée en 1957, et qui fut également un important théoricien de la pensée indépendantiste. C'est son disciple et ami, son compagnon d'armes de ces temps héroïques, le docteur Jean-Marc Brunet, comme cela allait de soi, qui en est le premier récipiendaire. Bien connu pour son remarquable engagement dans le domaine de la santé naturelle et par ses innombrables volumes et articles, notamment d'une myriade de chroniques lumineuses dans le *Journal de Montréal,* le Dr Brunet est l'auteur de grandes biographies consacrées aux pionniers du mouvement indépendantiste québécois. Nous tenons donc à saluer son talent, sa constance, son éloquence et son génie à défendre et illustrer si brillamment les idées républicaines chez nous.



Yves Saint-Denis remettant le prix Jos-Montferrand à Robert « Bob » Sirois, sous l'œil intéressé de Mark Picard de Casselman, personnifiant Jos Montferrand. (Photo : Victor Charbonneau)

Au lancement de l'APAF, une troisième distinction a connu un retentissement certain avec la remise du grand prix Jos-Montferrand, qui vise à saluer le courage, la force et la puissance d'un de nos compatriotes qui s'est illustré avec brio dans le domaine sportif et dont les convictions patriotiques rappellent celles de ce grand héros de l'imaginaire de l'Amérique française. Le directoire de l'APAF a choisi Robert « Bob » Sirois, ancien joueur de hockey de la LNH, devenu un des analystes les plus avisés et les plus chevronnés de la situation des Québécois et des francophones dans ce sport national. Auteur d'un ouvrage remarqué et d'un autre en préparation, il a fait preuve, et il continue de faire preuve, d'un exceptionnel sens national en effectuant de longues et souvent fastidieuses recherches qui montrent combien et comment les francophones d'Amérique sont trop souvent les laissés pour compte dans la pratique professionnelle de leur sport national. Nous tenons à décorer cet athlète de haut rang pour la fidélité de son engagement au service de la patrie. Nous étions heureux de le compter parmi nous à l'occasion de cette rencontre avec la presse.

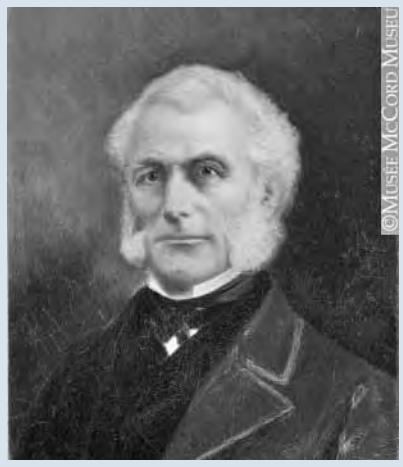
L'APAF a enfin saisi l'occasion de lancer une de ses activités, à savoir « L'œuvre du livre français ». Au début de 2012, le directoire projette de tenir une autre activité du même genre, cette fois par la création de trois grands prix féminins qui pourraient être les grands prix Madeleine de Verchères ou Madeleine de Roybon d'Alonne, Laure-Conan et Emma-Lajeunesse, du nom de la grande Albani. Cap sur l'histoire nationale. •••

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Louis-Tancrède Bouthillier

Un shérif comme président !

par Jean-Pierre Durand



Louis-Tancrède (avec un prénom comme celui-là, on s'entend qu'il n'était pas l'un des proches prédécesseurs de Mario Beaulieu !) est né le 1er mars 1796. À presque trente ans, Louis-Tancrède demeurait encore chez ses parents. Une sorte de « Tanguy » avant la lettre qui aurait pu inspirer le film français sorti en 2001. Fils de Jean Bouthillier, négociant immigré de La Rochelle dans les années 1780, et de Louise Perthuis, il aspire à marcher sur les traces du paternel en œuvrant avec celui-ci dans le commerce de la potasse et de la « perlasse », commerce qui, dans les années 1820 et 1830, était l'un des plus florissants au Canada et qui était aussi très lucratif. Il occupera en outre plusieurs postes administratifs tant au gouvernement fédéral qu'à la ville de Montréal.

Les années trente, pourtant tourmentées (c'était du temps des Patriotes), marqueront l'essor de sa carrière. La décennie s'ouvrira sur son mariage avec une bourgeoise montréalaise, Françoise-Geneviève, fille de Benjamin Trottier-Desrivières-Beaubien et de Françoise-Geneviève Sabrevois de Bleury.

À la fin de 1832, suite au décès de son père, Louis-Tancrède obtiendra par licitation huit immeubles de la succession à Montréal et dans ses environs, notamment une ferme à la côte Sainte-Catherine où il se fera construire une imposante villa (cette résidence, nommée la maison Outre-Mont, sera à l'origine du nom de la ville qui prendra forme sur le versant nord-est du mont Royal).

Après avoir été nommé commissaire du canal Lachine en 1835, Bouthillier deviendra commissaire des terres de la Couronne en 1838. Vous aurez compris qu'il ne combattait pas au côté de Chénier à Saint-Eustache, ni nulle part ailleurs non plus. Ce n'était peut-être pas un mécréant (du moins, je l'espère pour nous), mais quelqu'un qui s'est vu offrir des charges administratives importantes en 1837 par Lord Gosford. Ce n'était donc pas non plus ce que l'on pourrait appeler un résistant.

À compter de 1850, il occupera le poste de percepteur des douanes de Montréal, fonction qu'il quittera en 1863 pour devenir shérif de la ville pendant près de dix ans. C'est en 1864 que ce loyaliste canadien-français deviendra le 17e président de la SSJB de Montréal... poste qu'il n'occupera pas très longtemps d'ailleurs, puisque l'année suivante ce ne sera déjà plus lui.

Décédé en 1881, Louis-Tancrède Bouthillier laissera comme héritiers ses deux fils, Charles-Frontenac et Henri.

•••

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Sainte Marguerite D'YOUVILLE

(1701-1771)

Née à Varennes le 15 octobre 1701 et décédée à Montréal le 23 décembre 1771, Marguerite d'Youville est fondatrice des Sœurs de la Charité.

Orpheline de père à sept ans, elle connaît une grande pauvreté. Elle pourra cependant aller étudier chez les Ursulines de Québec pendant deux ans grâce à l'influence de son arrière-grand-père, Pierre Boucher. Sa mère se remarie et déménage à Québec. C'est dans cette ville que Marguerite rencontre François d'Youville avec qui elle se marie. Ils auront six enfants, dont quatre qui mourront en bas âge. Marguerite perd cependant très rapidement son mari. Huit ans après leur mariage, il meurt, la laissant enceinte d'un sixième enfant qui ne survivra pas. Tout en veillant à l'éducation de ses deux fils, elle multiplie les bonnes œuvres et s'occupe des plus démunis. Avec trois de ses amies qui partagent son désir de servir les pauvres, elle ouvre une maison où elle les accueille, les héberge et les nourrit. Elle est ainsi la fondatrice de l'Institut qui s'appellera plus tard les Sœurs de la Charité de Montréal ou « Sœurs grises ».

Marguerite d'Youville décède le 23 décembre 1771, mais son œuvre se poursuit. On retrouve les sœurs de la charité dans différents endroits du monde. À Montréal, Saint-Hyacinthe, Québec et Ottawa, mais aussi à Pembroke (*Grey Sisters of the Immaculate Conception*) et à Philadelphie (*Grey Nuns of the Sacred Heart*). À Montréal, c'est à l'Accueil Bonneau que les Sœurs grises apportent leur soutien aux démunis.

Marguerite a été béatifiée le 3 mai 1959 par le pape Jean XXIII qui l'a proclamée « Mère à la Charité universelle ». Elle a été canonisée le 9 décembre 1990.

Sources :
vatican.va/news_services/liturgy/saints/ns_lit_doc_19901209_youville_fr.html
sgm.qc.ca/sgm/francais/frameset.htm

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Adieu « ni-ni », bonjour sables bitumineux, pétrole de schiste et Plan Nord?

Telle est l'odeur des grands honneurs

par Christian Gagnon

Il est des édifices où les retours d'ascenseur se succèdent à un rythme tel qu'il y a de quoi en avoir le mal des transports. Cet édifice, c'est la pyramide Desmarais-Sarkozy-Charest dont les trois pointes semblent indissociables. En fait, ces trois messieurs paraissent à ce point ne former qu'un qu'il serait plus juste de parler de Sainte Trinité.

Tout a commencé le 16 février 2008, lorsque le président Sarkozy organisa une cérémonie aussi sélecte que discrète pour décorer le multimilliardaire Paul Desmarais de l'ordre de la Grande croix de la Légion d'honneur, la plus haute dignité existante, ne regroupant qu'une soixantaine de personnes. Faisant étalage de sa subtilité habituelle, M. Sarkozy affirmait alors candidement que sans le soutien de son ami Desmarais, il ne serait pas Président de la République. Tant au Québec qu'en France, on n'a alors eu d'autre choix que d'en déduire que cette médaille était décernée pour services rendus à la personne même de Nicolas Sarkozy, et non à la France ou à l'Humanité. Bien que la cérémonie n'ait jamais été inscrite à l'agenda du Premier ministre du Québec, M. Charest et sa femme étaient présents à l'Élysée.



Le 2 février 2009, par une providentielle coïncidence, c'est au tour de Jean Charest lui-même de se voir décerner le titre de Commandeur de la Légion d'honneur par son pote Sarko. Le Président en profite pour réduire en miettes trente ans de *« non-ingérence et non-indifférence »* de la France à l'égard du Québec (le fameux « ni-ni »), tout en vilipendant ces « sectaires » souverainistes québécois prônant la « détestation ». On aurait cru ces mots sortis directement de la bouche de Paul Desmarais. Au fond, sans doute l'étaient-ils.

Puis, le 17 juin 2009, Jean Charest décorait les deux fils de Paul Desmarais, André et Paul fils, du titre d'Officier de l'Ordre national du Québec que leur père a lui-même reçu en 1988, sous Bourassa. Et pour enfin compléter le tableau, le 7 novembre dernier, c'est Jacqueline Desmarais, épouse de Paul, qui recevait la Légion d'honneur des



Nicolas Sarkozy, président de la France.



La famille Desmarais, à l'occasion de l'assemblée annuelle de Power Corporation du Canada, en mai 2010. De gauche à droite, André Desmarais, co-chef de la direction et président délégué du conseil d'administration; sa mère Jacqueline, son père Paul Desmarais, président du comité exécutif, et son frère Paul Desmarais fils; co-chef de la direction et président du conseil d'administration. (Photo : Shaun Best, Reuters)

mains du président Sarkozy. Badin, Nicolas Sarkozy y est allé de quelques familiarités : *À une époque où j'avais beaucoup moins d'amis qu'aujourd'hui – moins d'adversaires également – Paul et Jackie m'ont longuement reçu chez eux au Québec. Paul n'a qu'un défaut : il n'aime pas que je le batte aux dames. Mais il m'a beaucoup conseillé et ses conseils ont été précieux.*

Pratiquement personne n'aura souligné la désagréable odeur de copinage se dégageant de cette succession d'échanges de bons procédés. Quand on sait à quel point les journaux de Paul Desmarais soutiennent Jean Charest, on ne peut que ressentir un certain malaise. Pendant que par son émission « Enquêtes », Radio-Canada pointe d'un doigt accusateur le pouvoir d'influence de son concurrent Quebecor, le diffuseur public se garde bien de souligner le cas de son allié, l'empire médiatique GESCA de Paul Desmarais, ce dernier étant autrement plus engagé politiquement que Pierre Karl Péladeau.

En décembre 2009 a eu lieu un virulent échange entre chroniqueurs et éditorialistes de *La Presse* et du *Journal de Montréal,* alors en lock-out. Le 19 décembre, Mathieu Turbide, du *Journal de Montréal,* rappelle que *la famille Desmarais, propriétaire de Power Corporation, a d'importants intérêts dans l'exploitation des sables bitumineux, ce pétrole « sale » qui a coûté cher à la réputation du Canada tout au long du sommet de Copenhague* et que *Paul Desmarais fils, président du conseil et co-chef de la direction de Power Corporation, siège depuis 2002 au conseil d'administration de la pétrolière Total. Il en est le seul membre canadien. Power, par l'intermédiaire de son holding d'investissement Pargesa, détient une participation majeure dans le Groupe Bruxelles Lambert (GBL), le plus important actionnaire individuel de la pétrolière Total.* Mathieu Turbide lie cela au fait que *La Presse* ait *vertement critiqué le premier ministre du Québec, Jean Charest, après que celui-ci eut remis en question la position d'Ottawa sur ses objectifs de réduction, l'enjoignant à « aller plus loin ».* L'éditorialiste en chef de *La Presse,* André Pratte a notamment accusé Jean Charest d'être irresponsable et d'avoir tenu des propos « consternants ». La chroniqueuse Lysiane Gagnon a qualifié l'attitude du premier ministre de « franchement puérile » soutenant que les sables bitumineux payaient les garderies et les universités québécoises. Puis, […] le chroniqueur Alain Dubuc en rajoutait, reprochant à M. Charest de se livrer à un « provincialisme primaire ».

Jouant la vierge offensée, l'éditorialiste André Pratte riposte dans *La Presse* du 24 décembre à ce qu'il qualifie d'*attaque […] basse et mal fondée* en soutenant qu'il a *toujours défendu un point de vue modéré à ce sujet* et que *l'intérêt financier de Power dans Total est de moins de 0,5%. André Pratte ment,* réplique Robin Philpot dans *L'Aut'Journal* du 24 décembre. L'ancien directeur des communications de la SSJB précise que *le Groupe Bruxelles-Lambert, qui est contrôlé par les Desmarais et leurs éternels associés, les Frère de la Belgique, est l'actionnaire de référence de la pétrolière Total. De ce fait, deux des plus importants dirigeants du Groupe Bruxelles-Lambert sont aussi membres du Conseil d'administration de Total, dont Paul Desmarais fils. Aussi, les investissements du Groupe Bruxelles-Lambert dans la pétrolière Total représentent près du tiers de l'actif net ajusté de ce groupe. Il va donc sans dire que Power Corporation compte BEAUCOUP sur Total pour continuer à croître. Et Total compte ÉNORMÉMENT sur les sables bitumineux de l'Alberta,* conclut Robin Philpot. Notons que Total est la première entreprise française en termes de chiffres d'affaires. Voilà la teneur des intérêts de la famille Desmarais en France et au Canada, d'où ses relations *« amicales »* avec MM. Sarkozy et Charest. Et ce dernier a eu beau nier avoir adouci ses critiques sur les sables bitumineux sous l'influence de Power Corporation, il demeure que selon l'ambassadeur des États-Unis au Canada David Jacobson, *the corporation's provincial and federal influence is undeniable,* comme le révélait un câble diplomatique sur la conférence de Copenhague rendu public par WikiLeaks.

Mais ce n'est pas tout. Power Corporation est aussi soupçonnée d'avoir des intérêts dans Petrolia, par le biais de son associée, Investcan Energy, filiale de SCDM Énergie, elle-même filiale du grand groupe français Bouygues. Petrolia est cette entreprise québécoise qui a obtenu à un prix dérisoire les droits que détenait Hydro-Québec sur l'exploitation des gisements de pétrole de schiste découverts sur l'Île d'Anticosti et estimés à la peccadille de 40 milliards de barils. Or, qui Jean Charest a-t-il nommé au conseil d'administration d'Hydro-Québec? Michel Plessis-Bélair, vice-président du conseil d'administration de Power Corporation, d'où apparence de conflit d'intérêts.

Et enfin, se pourrait-il que *Power Corporation* ait d'importants intérêts dans le Plan Nord de Jean Charest? En partenariat avec la société canadienne Adriana Resources, la société d'État chinoise WISCO (*Wuhan Iron And Steel Group Corp.*) veut réaliser d'ici 2016 au Nunavik un gigantesque complexe minier de 13 milliards $ qui constituera le plus grand projet minier de l'histoire du Canada. Situé dans la Fosse du Labrador à 160 kilomètres au nord de Schefferville et à 250 kilomètres au sud de Kuujjuaq, le projet du Lac Otelnuk prévoit l'extraction de 50 millions de tonnes de minerai de fer par année sur une période qui pourrait s'étendre sur 100 ans. Il comporte en outre la construction d'un concentrateur et d'une usine de bouletage sur les lieux mêmes de l'exploitation minière. Le projet prévoit aussi l'aménagement d'un tracé ferroviaire de 815 kilomètres vers le sud du lac Otelnuk et l'expansion du port de Sept-Îles pour l'accueil des énormes Chinamax, des navires pouvant transporter jusqu'à 400 000 tonnes de cargo. Une fois en production, quelque 2500 travailleurs permanents (possiblement des Chinois amenés au Québec par *fly-in fly-out*) seraient requis pour l'exploitation du gisement.

Or, dans les années 1980, Paul Desmarais a créé le Conseil commercial Canada-Chine, ce qui lui a permis de développer les relations d'affaires entre le Canada et la Chine dont Power Corporation a directement profité. Les Desmarais ont également fondé Power Pacific Corporation, qui a ouvert des bureaux à Hong Kong en 1994 et à Pékin en 1998. Imerys est le holding industriel de Paul Desmarais, cette filiale de Pargesa justement spécialisée dans les minéraux et métaux stratégiques. Imerys a développé une branche spécialisée dans les minéraux pour l'exploitation pétrolière dont Total, une autre participation du holding Pargesa, est bien évidemment cliente. Le 11 août dernier, Power Corporation a signé une entente en vue d'investir 276 millions $ dans *China Asset Management* (CAM), une société de gestion d'actifs chinois. Power est partenaire de CITIC, notamment en s'associant dans ses filiales CITIC Pacifique et CITIC Securities.

Ne reste plus qu'à déceler la présence de Power dans WISCO ou Adriana Resources. Il suffit à *Power* de détenir moins de 5 % des actions d'une entreprise cotée en bourse pour échapper à l'obligation légale de divulguer ses intérêts. Or, on peut très bien détenir *une position de contrôle ou d'influence majeure* dans une entreprise avec moins de 5 % des actions. Voilà exactement la statégie dont se targue sur son site Internet le groupe Pargesa, l'une des pattes de la pieuvre Power Corporation.

Les destins de MM. Charest, Sarkozy et Desmarais semblent si liés. Cela vaut bien quelques médailles. •••



Jean Charest, premier ministre du Québec.

MAGASINONS EN FRANÇAIS !

Faisons nos emplettes de Noël dans des commerces qui respectent notre langue



Denis Trudel. (Photo : Mathieu Breton)



Faisons nos emplettes de Noël dans des commerces qui respectent notre langue a déclaré le président du Mouvement Québec français, Mario Beaulieu, accompagné du comédien, porte-parole du Mouvement Montréal français et Patriote de l'année, Denis Trudel, à l'issue d'une manifestation qui s'est tenue le 5 novembre dernier à laquelle participaient plus de 500 personnes.

Cette manifestation a pris la forme d'une visite commentée de la rue Sainte-Catherine pour dénoncer le déclin de la langue française à Montréal et particulièrement la langue d'affichage, de service à la clientèle et de travail, et pour rebaptiser les noms des commerces dont les enseignes sont illégales. La visite commentée a commencé devant le commerce Future Shop (Atwater) rebaptisé la « Boutique du futur » pour se rendre jusqu'à la « Source des souliers à bas prix » (Payless ShoeSource), en passant par la « République de banane » (Banana Republic), « Couleurs unies de Benetton » (United Colors of Benetton) et « La petite Bourgogne » (Little Burgundy).

Denis Trudel a demandé aux dirigeants de ces entreprises nord-américaines de franciser leur bannière sur le territoire du Québec, pour respecter leur clientèle et la nation québécoise. Il a annoncé que le MMF, en collaboration avec le Mouvement Québec français (MQF), écrirait à ces dirigeants pour les informer de la manifestation qui s'est tenue devant leurs succursales : *Si la ministre responsable de la loi 101, Christine St-Pierre, est incapable de faire son travail, si elle est incapable d'exiger de l'Office de la langue française de le faire, on le fera pour elle. Et dans notre lettre, on expliquera à ces dirigeants que non seulement une plainte a été envoyée à l'Office, mais que selon la loi, ils sont passibles d'une amende de 20 000 $.*

Magasinons en français

Le président du Mouvement Québec français, Mario Beaulieu, invite les Québécois et Québécoises à utiliser leur vote économique et à consommer selon leurs convictions. Dans un récent sondage, rappelait-il, 68 % des Québécois ont démontré qu'ils n'aiment pas les bannières en anglais : *La meilleure façon de le faire savoir aux commerçants, c'est de faire nos emplettes des Fêtes dans des commerces dont les affiches et le service sont en français. L'argent, c'est un langage qu'ils comprennent très bien.*

La semaine précédente, un citoyen de la circonscription de l'Acadie (circonscription de Christine St-Pierre), Jean Archambault, a recensé et photographié 76 entreprises qui affichent en anglais seulement ou dans les deux langues, sans prépondérance du français. Monsieur Archambault prévoit déposer jusqu'à 135 plaintes à l'Office québécois de la langue française (OQLF).



Mario Beaulieu. (Photo : Mathieu Breton)





Denis Trudel et les manifestants s'arrêtent devant la boutique Little Burgundy qui est devenue, le temps de la manifestation, « La Petite Bourgogne ». (Photo : Mathieu Breton)



Devant le Second Cup, Denis Trudel propose une version française au nom de l'entreprise : « Les cafés Deuxième tasse ». (Photo : Mathieu Breton)



Portant la bannière du MMF, on voit Rachid Bandou, conseiller général de la SSJB; Roxanne Hébert-Ratté, du conseil jeunesse de la SSJB; Tassadit Ould-Hamouda, présidente du Tafsut; Maria Mourani, candidate à la chefferie du Bloc québécois; Mario Beaulieu, président de la SSJB; Daniel Paillé, lui aussi candidat à la chefferie du Bloc et Denis Trudel, Patriote de l'année. (Photo : Mathieu Breton)



Coralie LaPerrière s'est adressé aux manifestants avant le départ de la marche. (Photo : M. Arsenault)



Le Mouvement Québec français, une vague qui déferle sur toutes les régions. (Photo : Mathieu Breton)

On apprenait également que le nombre de plaintes a encore augmenté à l'OQLF.

Nos institutions travaillent en anglais impunément !

Il a récemment été su que la Caisse de dépôt et de placement du Québec, dont la mission fondamentale est de développer le secteur des finances chez les Québécois francophones, a embauché à des postes du plus haut niveau deux dirigeants unilingues anglophones qui, même après plusieurs années au Québec, n'ont pas réussi à apprendre le français. Ce faisant, les francophones de la Caisse de dépôt sont obligés de travailler en anglais, et ce, à l'encontre même de la loi 101 qui fait du français, la langue de travail au Québec.

Quelques jours plus tard, on découvrait une situation semblable à la Banque nationale (la plus importante banque à charte au Québec) dont le président, Louis Vachon, impénitent, déclarait avec arrogance qu'il ne ferait pas « la chasse à l'anglais » !

Il faut faire pression

La langue française à Montréal et au Québec est en déclin. Pour contrer cette tendance et faire du français la véritable langue commune, il faut se mobiliser massivement et faire pression pour que le gouvernement applique et renforce la loi 101. De plus, le temps des Fêtes est l'occasion idéale pour les Québécoises et les Québécois de se faire respecter en magasinant. C'est avant tout une question de fierté ont conclu les deux porte-parole, Denis Trudel et Mario Beaulieu.

Plusieurs personnalités ont participé à la manifestation du 5 novembre, dont le comédien et cinéaste Luc Picard, l'écrivain Yves Beauchemin, le député de Drummond à l'Assemblée nationale Yves-François Blanchet ainsi que deux candidats à la chefferie du Bloc Québécois, Maria Mourani (députée d'Ahuntsic et membre fondatrice du MMF) et Daniel Paillé.

•••



Une foule impressionnante sur la rue Sainte-Catherine. (Photo : Mathieu Breton)



La plus grande rue commerciale de Montréal a pris une leçon de français. (Photo : Manon Arsenault)

Grande marche de l'indépendance

Appel à une concorde nouvelle

par Élaine Des Lauriers



De gauche à droite, on reconnaît Bernard Landry ainsi que Maria Mourani, Vivian Barbot, Jean-François Fortin et Daniel Paillé, du Bloc Québécois. (Photo : Mathieu Breton)

Le 29 octobre dernier, plus de 3000 personnes ont marché de la Place du Canada, rebaptisée pour l'occasion « Place de l'indépendance », jusqu'au Champ-de-Mars. Jeunes et moins jeunes, travailleurs et étudiants, tous étaient présents pour cette marche organisée par le réseau Cap sur l'indépendance. On y retrouvait les différents mouvements qui ont adhéré au réseau qui a été lancé à l'occasion de la Journée nationale des patriotes en mai dernier.

Rendus au Champ-de-Mars, les marcheurs ont pu entendre les représentants de quelques uns des mouvements faisant partie de Cap sur l'indépendance, dont Gilbert Paquette, coordonnateur du réseau; Mario Beaulieu, président de la SSJB ; Andrée Ferretti, indépendantiste de la première heure; Bernard Landry, ex-premier ministre; ainsi que Catherine Dorion et Sébastien Ricard, les porte-parole de l'événement.

La grande marche de l'indépendance du 29 octobre appelle à une concorde nouvelle, non pas seulement des souverainistes entre eux, mais de l'ensemble des citoyens québécois, a déclaré l'artiste Sébastien Ricard (Loco Locass) lors de la conférence de presse invitant les Québécoises et Québécois à participer à la marche. *Derrière la politicienne, derrière l'étudiant, derrière le médecin, le plombier, le chômeur, le sans-abri, l'enseignante, derrière l'artiste, se trouve une citoyenne ou un citoyen, préoccupé des affaires de sa collectivité et, au premier chef, de l'avenir de celle-ci.*

Cette marche a été un grand succès et a montré que le projet d'indépendance n'est pas relégué aux oubliettes comme bien des gens (les médias fédéralistes en première ligne) cherchent à le faire croire. La campagne citoyenne permanente pour l'indépendance est lancée et tous sont invités à y participer.

En allant sur le site Internet de Cap sur l'indépendance à capsurlindependance.org, on peut s'inscrire à l'infolettre. On peut aussi suivre le réseau sur *Facebook* ou sur *Twitter*. •••


Slogans et musique étaient de la partie durant la Grande marche de l'indépendance. (Photo : Mathieu Breton)


Photo : France Langlais


Photo : Mathieu Breton

Les porte-parole de l'événement, Catherine Dorion, auteure et comédienne, et Sébastien Ricard, acteur et auteur-compositeur-interprète.



Le drapeau était à l'honneur lors de cette marche à laquelle plus de 3000 personnes ont participé, confirmant que la campagne citoyenne permanente pour l'indépendance est bel et bien lancée. (Photo : Mathieu Breton)


Françoise David. (Photo : Mathieu Breton)


Bernard Landry. (Photo : Mathieu Breton)

Pour ne pas les oublier

Par Agathe Boyer

Le onzième jour du onzième mois à onze heures, plusieurs ont observé la minute de silence requise pour célébrer l'Armistice de la Première Guerre mondiale. C'est le Jour du Souvenir. L'événement est aussi l'occasion de souligner le travail et le sacrifice de tous les vétérans.

Le coquelicot, l'emblème d'un jour



Le temps d'une journée, le coquelicot est arboré par des milliers de personnes tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Depuis 1921, il est l'engagement visuel de ne jamais oublier tous les Canadiens qui sont morts à la guerre et dans les opérations militaires. Il signifie aussi à l'échelle internationale un symbole de réminiscence collective car d'autres pays ont aussi adopté son image pour honorer ceux qui ont fait le sacrifice ultime. Porter le coquelicot en guise de souvenir est devenu la réponse aux craintes des guerriers disparus au combat, à la crainte des morts d'être oubliés à tout jamais et à la peur que leur décès ne représente rien aux yeux du monde.

Depuis 1998, la SSJB rend hommage aux Québécois qui ont participé aux grands conflits mondiaux et à des missions de paix. Cet événement a permis la remise de plus d'une centaine de médailles à des vétérans québécois. C'est ainsi que le 11 novembre 2011, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a tenu sa cérémonie commémorative du Jour du Souvenir. Cette activité protocolaire a lieu au cénotaphe du cimetière Notre-Dame-des-Neiges depuis quatorze ans. Cette année, une foule nombreuse assistait à la cérémonie. Plusieurs dizaines des membres des familles des héros médaillés étaient sur place. Heureusement, la température fut clémente et ensoleillée.

La cérémonie a commencé au son de la cornemuse, puis une minute de silence a été observée. Les allocutions ont alors suivi. Monsieur Jean Dorion, ancien président de la SSJB, a tenu le rôle de maître de cérémonie. Le président de la SSJB, Mario Beaulieu, était heureux d'annoncer la présence de plusieurs personnalités, dont Michelle Courchesne, présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale; Lise Thériault, ministre du Travail ainsi que les députés de l'Assemblée nationale : Maka Kotto, de la circonscription de Bourget et Martin Lemay, de Sainte-Marie-Saint-Jacques; les représentants de la Chambre des Communes : Maria Mourani, députée d'Ahuntsic et Alexandre Boulerice, député de Rosemont-La-Petite-Patrie; ainsi que la représentante du maire de Montréal Hélène Fotopoulos, conseillère municipale du district Côte-des-Neiges et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal.



Jean Dorion, ancien président de la SSJB, a tenu le rôle de maître de cérémonie. (Photo : M. Breton)

Comme chaque année, des représentants des corps consulaires étaient présents, dont madame Nathalie Pradère, consule générale adjointe de France ; Monsieur Giulio Picheca, consul général d'Italie; monsieur Thanos Kafopoulos, consul général de la Grèce; monsieur Karl Dhaene, consul général de Belgique et monsieur Ian Mark Sheridan, consul des États-Unis.

Mario Beaulieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a fait une courte allocution dans laquelle il a rendu un bel hommage à ceux qui ont combattu pour la démocratie. Mesdames Michelle Courchesne, Lise Thériault et Hélène Fotopulos se sont ensuite adressé à l'assistance avant que l'on procède à la remise de la médaille du mérite de l'Assemblée nationale à sept vétérans, dont deux à titre posthume.

Vétérans honorés :
Monsieur Jacques Nadeau, membre des Fusiliers Mont-Royal, survivant de Dieppe, fait prisonnier par les Allemands (1942-1945). Par la suite, artilleur et membre de l'Aviation Royale canadienne (1948-1971). Il a terminé son service militaire au grade de sergent. La ministre Michelle Courchesne lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale.

Monsieur Marcel Yvon Chalifour, membre des Fusiliers Mont-Royal de 1942 à 1945. Il fut blessé lors de la campagne de Hollande durant la Deuxième Guerre mondiale. Il a terminé son service militaire au grade de caporal. Madame Michelle Courchesne, députée de la circonscription de Fabre, lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale.

Monsieur André Richer, membre du Royal 22e Régiment de 1951 à 1959. Il a servi lors de la Guerre de Corée et a ensuite prolongé son service à la brigade de maintien de la paix pour trois mois supplémentaires en Corée. La ministre Lise Thériault, députée dans la circonscription d'Anjou, lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale.

Monsieur Alexandre Sexton, membre du Royal 22e Régiment, a servi lors de la Guerre de Corée de 1951 à 1953 au sein du 1er et du 2e bataillon. Maka Kotto, député de la circonscription de Bourget, lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale.

Monsieur Marcel Talbot, membre du Royal 22e Régiment de 1950 à 1954, a servi lors de la Guerre de Corée au sein du 1er bataillon, de 1951 à 1952. Luciana Evangelista, représentante du député Clément Gignac de la circonscription de Marguerite-Bourgeoys lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale.

Et Jean Dorion, maître de cérémonie, de poursuivre, *Nous aimerions rendre un hommage posthume au Colonel honoraire à la retraite, M. John H. Roy. Engagé comme simple soldat en 1939, il gravit rapidement les échelons et passa en Angleterre comme sous-officier. Promu Lieutenant peu avant le raid de Dieppe, il fut fait prisonnier. Loin d'être un prisonnier exemplaire, il tenta de multiples évasions et il fut finalement libéré en 1945. John H. Roy a été un exemple d'audace et de détermination pour ses camarades. C'est un fier représentant des Fusiliers Mont-Royal jusqu'à son dernier repos. Ses fils, Maurice, Philippe, John et Nicolas sont ici aujourd'hui pour lui*



Jacques Nadeau, membre des Fusiliers Mont-Royal. (Photo : Mathieu Breton)



Marcel Talbot, membre du Royal 22e Régiment. (Photo : Mathieu Breton)



Jacques Nadeau, André Richer, Alexandre Sexton et Marcel Talbot au garde-à-vous. (Photo : Mathieu Breton)



Mario Beaulieu, Jacques Nadeau et le commandant des Fusiliers Mont-Royal, le lieutenant-colonel Francis Roy. (Photo : Mathieu Breton)



André Richer, Alexandre Sexton et Marcel Talbot. (Photo : Mathieu Breton)



André Richer recevant la médaille de l'Assemblée nationale de la ministre Lise Thériault. (Photo : M. Breton)

rendre hommage et recevoir la médaille de l'Assemblée nationale au nom de leur père décédé le 30 septembre dernier. Martin Lemay, député de la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques a remis la médaille de l'Assemblée nationale à Maurice, Philippe, Nicolas et John, les fils de John H. Roy.

La médaille de l'Assemblée nationale a également été remise à titre posthume à Monsieur André Vennat, tué à Dieppe le 29 août 1942 à l'âge de 32 ans. C'est M. Pierre Vennat, fils du Lieutenant des Fusiliers Mont-Royal, qui l'a reçue au nom de son père. Musicien de carrière, membre du premier orchestre symphonique de Montréal, artiste se produisant souvent en direct à la radio, le lieutenant André Vennat était également homme d'affaires et propriétaire d'un commerce florissant. Il s'était engagé volontairement pour servir durant la Deuxième Guerre mondiale. Cet hommage posthume lui a été rendu pour son sens du devoir et son sens du sacrifice au nom de la liberté. Son fils, M. Pierre Vennat, ancien journaliste à *La Presse,* est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire militaire dont *Les Héros oubliés* et *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu*. Monsieur Philippe Koutchenkov, représentant du député Raymond Bachand de la circonscription d'Outremont, lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale.

Les participants ont ensuite procédé au dépôt des tributs floraux au pied du cénotaphe. Tour à tour, les personnalités, accompagnées par deux militaires des Fusiliers Mont-Royal, ont déposé une couronne ou une gerbe de fleurs au pied du monument. Une réception a suivi au salon funéraire Notre-Dame-des-Neiges.

Épilogue : chacun a son histoire, chacun laisse des traces, chacun ouvre des chemins, chaque vie est une histoire qui mérite d'être racontée, célébrée et jamais oubliée.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal souscrit à cet engagement : se souvenir avec vous.

Les membres du comité du Jour du Souvenir sont Réal Noël, coordonnateur du projet; Claude Boisvert, Agathe Boyer, Claude G. Charron, Jeannine Valois, Maxime Laporte et Benoît Parent.

•••



M[me] Maria Mourani et un militaire des Fusiliers Mont-Royal. (Photo : Mathieu Breton)



Photo : Mathieu Breton



Marcel-Yvon Chalifour, âgé de 95 ans, recevant la médaille de l'Assemblée nationale des mains de M[me] Michelle Courchesne. (Photo : Mathieu Breton)



Des officiers des Fusiliers Mont-Royal. (Photo : Mathieu Breton)

Jour du Souvenir
Les francophones ne boudent plus le sacrifice des militaires

par Pierre Vennat

Il fut un temps, pas si lointain, où il était de bon ton au Canada anglais de déplorer que les francophones participaient peu, ou pas du tout, aux commémorations du Jour du Souvenir. En 1994, il y a moins de vingt ans, les historiens réunis en colloque à l'Université du Québec à Montréal faisaient leur *mea culpa* : si la lutte contre la conscription et les déserteurs avait alors la cote, à peu près personne n'avait encore écrit sur la participation des dizaines de milliers de Canadiens français aux deux guerres mondiales.

Cette année, au lendemain des commémorations du 11 novembre, on peut soutenir que les choses ont changé. Peut-être pas de quoi se « péter les bretelles », mais sûrement de quoi être fiers. Au moment où se tenait la grande cérémonie de la Place du Canada réunissant des dignitaires fédéraux, les autorités militaires, la communauté anglophone et des membres de la Légion canadienne, une foule nombreuse assistait à une commémoration parallèle au cimetière de la Côte-des-Neiges. Étaient présents deux membres du gouvernement Charest, des députés péquistes et libéraux, des militaires francophones et des vétérans. Depuis 1998, la Société Saint-Jean-Baptiste y organise une commémoration et, depuis une dizaine d'années, plus d'une trentaine de vétérans, possiblement une cinquantaine, ont reçu la médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

Il est désormais de bon ton dans les milieux gouvernementaux québécois, tant libéraux que péquistes et dans les milieux nationalistes, de rendre hommage à nos volontaires québécois. On ne parle plus de « guerre menée pour les Anglais pour sauver la Couronne » ou pour « sauver le Canada ». On parle maintenant de lutte pour la liberté. Mario Beaulieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, ne cache pas ses sentiments souverainistes. Dans son discours, il a rendu un bel hommage à ceux qui ont combattu pour la démocratie. En un mot, si les Hitler, Mussolini, Franco, Salazar et autres Pétain l'avaient emporté, il n'y aurait pas ici de querelles verbales entre « fédéralistes » et « souverainistes », il n'y aurait pas de disputes entre patronat et syndicat ou entre la droite et la gauche. Seuls domineraient la pensée et le parti uniques. Comme ce fut d'ailleurs le cas longtemps en URSS.

Autre indice du changement de ton. De nombreuses écoles francophones ont invité des vétérans, tant anciens que ceux revenus récemment d'Afghanistan. Le contact s'est fait instantanément entre ces ex-militaires et leur jeune auditoire. Il suffisait de regarder des reportages télévisés, notamment celui concernant la Polyvalente de Mortagne à Boucherville, pour voir que les jeunes sont avides de rencontrer ces héros. Encore faut-il qu'on les invite!

Il serait trop long d'énumérer tous les historiens francophones qui, depuis quinze ans, ont brisé le mur du silence en matière d'histoire militaire au Québec. Et c'est loin d'être fini. Il suffit de se rendre au Salon du livre de Montréal et de ceux tenus en province pour s'en rendre compte.

Sébastien Vincent, fondateur du blogue *Le Québec et les guerres mondiales** ainsi que Frédéric Smith, créateur du forum, les collaborateurs de ce blogue, ceux qui le lisent et en diffusent l'existence, y sont certainement pour quelque chose. Lorsque Sébastien Vincent a décidé de faire connaître ceux qu'on avait « laissés dans l'ombre », lorsque j'ai moi-même donné la parole et fait connaître les « héros oubliés », il s'agissait de se donner une mission qui est loin d'être finie. Mais les résultats sont encourageants.

Vendredi dernier, 11 novembre, au cimetière de la Côte-des-Neiges, une médaille de l'Assemblée nationale m'a été décernée à titre posthume au nom de mon père André Vennat, mort à Dieppe le 19 août 1942. Mon père aurait pu n'être qu'un de ces 111 militaires des Fusiliers Mont-Royal tués à Dieppe ce jour-là. Un « héros oublié ». Par mes écrits, je l'ai sorti de l'ombre, lui et ses camarades. J'ai voulu que ces hommes deviennent le symbole du militaire anonyme qui s'enrôlait volontairement pour faire ce qu'il considérait comme étant son devoir. Mon père l'a fait jusqu'à la mort, sans regarder en arrière.

Dans mon allocution, j'ai dit l'accepter aussi pour ma mère qui nous a élevés, mon frère et moi, et nous a envoyés à l'université alors qu'il n'y avait à l'époque ni assurance maladie ni assurance hospitalisation ni éducation gratuite.

Je l'ai acceptée au nom de toutes ces mères, épouses, sœurs, fiancées, ces pères, frères et enfants de militaires tués ou revenus blessés ou psychologiquement perturbés des guerres passées ou récentes. Ces victimes civiles de l'arrière, on les oublie trop souvent parce que laissées dans l'ombre.

Mon message a été entendu, on l'a même radiodiffusé. Ça m'encourage à poursuivre. Continuer à écrire sur ce blogue, à commenter sur le forum et ailleurs le sacrifice des militaires d'hier et d'aujourd'hui. Celui de leurs familles aussi. Réclamer de meilleurs soins physiques et psychologiques pour les militaires souffrant de chocs post-traumatiques, par exemple.

Au fond, la médaille posthume que l'Assemblée nationale m'a remise au nom de mon père constitue une décoration pour tous les soldats non pas « inconnus », comme ceux des monuments officiels dans les capitales, mais trop souvent oubliés. Elle rappelle aussi à notre mémoire leurs familles qui ont souffert et souffrent encore.

*lequebecetlesguerres.org



Soldats canadiens prisonniers des Japonais après la bataille de Hong Kong.

Entrez dans la légende

par Agathe Boyer

La Fête nationale de 2011 s'inspirait des contes et légendes d'ici. Sous le thème « Entrez dans la légende », Mario Beaulieu, président du Comité de la Fête nationale à Montréal et président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous conviait à rendre hommage à nos plus grands conteurs qui perpétuent cette tradition orale. L'occasion nous est donnée de revisiter et de célébrer notre histoire à travers ces légendes.

La légende est un récit vivant à caractère merveilleux ou fantastique où des faits inspirés de la réalité sont transformés par l'imagination populaire ou par l'intervention poétique d'une seule personne. En ce sens, la légende permet de nous identifier comme peuple, tout en permettant de nous sublimer également. Bref, elle est le puits de l'imaginaire d'un peuple, d'une culture. La tradition orale contribue à rendre la légende non pas telle que les événements ont réellement eu lieu, mais bien comme nous pouvons encore nous les imaginer. Le conteur s'approprie donc cette légende pour mieux la restituer aux yeux et aux oreilles de ceux et celles qui l'écoutent ou la lisent. Ainsi, le conteur la fait sienne, la façonne à son gré, selon sa culture et ses idéaux, pour lui donner la couleur voulue, le plus souvent la sienne.

Quels sont les ingrédients des légendes québécoises? D'abord, il faut un personnage marquant ou hors de l'ordinaire. Au demeurant, comme vous le constaterez en lisant cet article, le diable est partout et c'est donc lui qui, pour une bonne part, façonne notre imaginaire collectif. Dans *Rose Latulipe,* le diable danse à Saint-Ambroise, dans *La griffe du diable* et même dans *La chasse-galerie,* la figure du Mal se manifeste abondamment. En fait, le diable de nos légendes québécoises viendrait de l'héritage de notre lourd passé religieux, s'accordent plusieurs. Par exemple, chez nous, toutes les bonnes gens succombant au vice reçoivent la visite du diable ou, du moins, en récoltent un mauvais sort.

Le diable et le clergé ne sont pas les seules sources où vont puiser nos conteurs pour façonner leurs légendes. Les exploits grandioses, tels que ceux d'hommes forts, constituent des faits susceptibles de stimuler la création de récits extraordinaires. Dans *Jos Montferrand, Alexis le Trotteur,* et *Le Géant Beaupré,* l'aspect surhumain de ces personnages prend des proportions démesurées. En revanche, si des personnages extraordinaires peuplent les légendes du Québec, certaines histoires sont inventées de toutes pièces. Dans, *La tour de Trafalgar,* la scène sordide, dans laquelle un jeune couple est victime d'un meurtre crapuleux, relève sans aucun doute de l'imagination débordante de Georges Boucher de Boucherville.

Nos légendes sont aussi peuplées d'animaux fabuleux comme le loup-garou. Ainsi, des hommes qui n'avaient pas fait leurs Pâques pendant sept années consécutives furent transformés en loups-garous. Parmi les mauvais esprits ou les nuisances, nous comptons les lutins, les feux follets, les quêteux jeteurs de sorts, les fantômes. Par contre, les prêtres sont considérés comme de bons esprits, des aides. On verra aussi le curé du village utiliser ses pouvoirs magico-religieux, un crucifix, de l'eau bénite, une petite image religieuse, pour libérer les humains d'un malheur quelconque ou d'une présence gênante. La Sainte Vierge apparaît souvent sous les traits d'une belle dame blanche. On la voit venir prendre soin des enfants laissés seuls à la maison, la mère étant obligée de s'absenter. Toutefois, les sorciers appartenaient à la fois aux bons et aux mauvais esprits, mais comme ils rendaient certains services nous les plaçons dans la première catégorie. Les étrangers font partie des faits historiques : parmi les personnages qui ont fréquenté nos côtes et dont on conserve encore le souvenir, mentionnons les Jos Hébert, postillon de la Côte-Nord, Placide Vigneault et Napoléon-Alexandre Comeau qui ont pratiqué tous les métiers. La rencontre de l'Amérindien fut aussi un fait marquant dans nos légendes. Certaines racontent des récits touchant des amoureux malheureux de ne pouvoir s'épouser, la tribu indienne s'opposant à un mariage d'un Blanc avec une Indienne. Et enfin, la rencontre des anglophones marqua les combats des Français d'Amérique avec d'autres groupes culturels. Ainsi, Jos Montferrand partit à pied de l'Outaouais pour se rendre aux États-Unis se mesurer avec un géant anglais. Coq Pomerleau de Saint-Joseph de Beauce se rendit un jour rencontrer des hommes forts irlandais qui venaient défricher des terres sur les hauteurs de la Beauce. Ces « belles pièces d'hommes » comme on les désignait souvent, étaient presque toujours de gros mangeurs et de gros travailleurs. La légende prétend qu'un tel chevaucha un ours et qu'un autre étampa ses pieds au plafond… Et il ne faut pas oublier de mentionner *La chasse-galerie* qui est la plus grande des légendes québécoises.

À nos yeux, la légende constitue un récit qui prend racine au cœur d'une région donnée. Les histoires qui suivent nourriront votre imaginaire et, vous verrez, votre lecture sera féconde d'innombrables images plus révélatrices les unes que les autres et – qui sait? – peut-être deviendrez-vous conteur vous-même de ces légendes, le temps d'une vie ou d'une simple soirée… Bonne lecture !



LA TOUR HANTÉE
Montréal
Un couple d'amoureux disparus revient hanter une tour abandonnée.

À Montréal, il resterait encore, dit-on, des ruines de la Tour Trafalgar, au coin de l'avenue Trafalgar et de l'avenue Belvédère. Un soir, rapporte la légende, alors que Georges Boucher de Boucherville se trouvait seul dans la tour mystérieuse, il entendit des bruits étranges et il s'empressa de fuir ce coin de la montagne. Arrivé dans le bocage, soudain, il se trouva face à face avec un ermite qui lui demanda de s'asseoir près de lui sur un tronc d'arbre. Il lui fit un récit bouleversant : « Lorsque j'étais jeune homme, dit-il, j'avais rencontré une belle jeune fille, Léocadie, en allant rêver sous les voûtes de la vieille église Notre-Dame. Un peu plus tard, elle m'amena où elle habitait, chez sa tante, à la Côte-des-Neiges, et nous sommes devenus amoureux. Par la suite, elle se désintéressa de moi, préférant donner son cœur à un autre garçon, et je ne m'en suis jamais consolé. Quelques jours précédant leur mariage, les fiancés se rendirent à la tour Trafalgar d'où ils ne revinrent pas. Ils furent plus tard retrouvés morts par des personnes qui étaient allés par curiosité visiter l'intérieur de la Tour. »

Aussitôt que l'ermite se tut, Georges de Boucherville s'aperçut qu'il était disparu. Il pensa alors que ce personnage mystérieux avait, longtemps auparavant, été celui qui avait tué Léocadie et son fiancé. Édouard-Zotique Massicote, historien bien connu et archiviste au Palais de Justice de Montréal, comme il connaissait la légende, voulut, en 1925, faire la visite de la Tour hantée. Lorsqu'il eut terminé sa visite et pris des photographies des pièces intérieures, et qu'il s'empressait de quitter les lieux, il entendit fort distinctement de lourds pas de bottes descendant un escalier pour suivre ensuite le corridor qui menait immédiatement en arrière de lui. Massicotte n'osa pas regarder derrière lui, et pour se convaincre qu'il ne pouvait s'agir d'un fantôme, une fois rendu à l'extérieur, il fit le tour de la sinistre tour pour vérifier s'il ne s'agissait pas d'un volet de fenêtre qui battait au vent. Non, tout était calme, seulement des coups de vents produisaient des sifflements en venant se perdre sur les corniches de la vieille tour gothique.



LE JETEUR DE SORTS
Saint-Joachim
Un quêteux jeteur de sorts rencontre un « leveur de sorts » plus fort que lui. Dans ce temps-là, on entendait parler un peu partout des sorts jetés par les quêteux. On racontait que telle femme ayant refusé de donner à manger à un quêteux ne pouvait plus boulanger; sa pâte ne levait pas et elle faisait du pain massif. Une autre femme passait de grandes journées, disait-on, à brasser sa baratte à beurre, parce que la crème ne tournait pas. Dans les étables, ce n'était pas plus beau : des vaches devenaient aneilllères et des poules « chantaient le coq ». Souvent aussi, c'étaient des pauvres femmes qui se mortifiaient à « dépouiller » leurs enfants, car le sort préféré des quêteux était de souhaiter des poux. En sortant de la maison où il avait été mal reçu, le quêteux bougonnait, puis il traçait de son doigt une croix la tête en bas sur la porte. On était alors aux prises avec le sort aussi longtemps qu'on n'avait pas trouvé quelqu'un pour le défaire ou ramené le quêteux pour le reprendre. Les gens de la Côte-de-Beaupré étaient chanceux, puisqu'il y avait un dénommé Cauchon qui connaissait le secret pour briser les sorts. C'est ainsi qu'il faisait bouillir des poux pour en débarrasser la maison ou l'écurie, ou chauffer des clous de fer à cheval pour guérir le cheval qui boitait. Quant au beurre, il demandait à la femme de la maison de tourner la manivelle de sa baratte dans le contre-sens du soleil, et pour faire lever la pâte à pain de nouveau, il jetait une médaille bénite dans le levain.

Mais selon ce qu'on raconte, il arrivait aussi au « leveur de sort » de ne pas réussir du premier coup lorsque le quêteux était aussi fort que lui. Dans ce cas-là, il lui fallait tourmenter le quêteux jusqu'à ce qu'il revienne reprendre son sort. Le père Cauchon faisait alors une bonne attisée dans le poêle et brassait la clef de la porte de la maison dans les tisons en traçant des cercles. Au même moment, le jeteur de sorts sentait des brûlements dans tout son corps et pour s'en départir, il devait revenir tracer une croix la tête en bas sur la porte de la maison. Si le père Cauchon échouait dans sa tentative de ramener le jeteur de sorts, il fallait alors s'en remettre au curé qui venait réciter des prières.

Plus tard, les curés n'avaient pas la peine de se déplacer, puisqu'une fois par année, lors d'une messe du dimanche, ils lisaient des invocations qui éloignaient tous les mauvais esprits de la paroisse.

LE CHEVAL BLANC
Cartierville, Montréal
La nuit, un loup-garou sous forme de cheval-blanc vient s'attaquer à l'église. En 1749, Gervais, qui ne faisait plus ses Pâques depuis sept ans, refusa d'obéir à l'évêque qui demandait aux paroissiens de participer à la construction de l'église. Au lieu de tailler et de maçonner la pierre du temple avec les autres habitants, il se rendait à l'hôtel s'enivrer et critiquer la religion. Une bonne nuit, il ne revint pas au logis. Après l'avoir cherché partout, sa femme crut qu'il était parti avec des canotiers dans les Pays-d'en-Haut. Dans le même temps, les gens du bord de l'eau se plaignaient qu'un grand cheval blanc sortait des bois la nuit et venait mordre les animaux affolés. De plus, le matin, les constructeurs de l'église maugréaient parce que la bête venait aussi déplacer les pierres fraîchement mises en place la veille.

Le curé se jura bien d'attraper le cheval malicieux et se rendit chez le forgeron qui lui façonna dans son meilleur fer un mors de bride orné d'une croix sur chacun de ses côtés. Ce soir-là, à minuit, le curé monta au haut des terres et se cacha derrière les arbustes le long d'un sentier. Soudain, il entendit le galop furibond du cheval qui s'approchait de lui. Au moment où l'animal ouvrit la gueule pour le happer, le curé écarta les montants de la bride et lui entra le mors profondément dans la gueule. Le pasteur descendit la bête au village où l'on vint des dizaines de milles à la ronde pour l'examiner de près. Malheureusement, le bedeau enleva la bride du cheval qui disparut en sautant dans un rapide.

Quelques années plus tard, ils réussirent à terminer la construction de l'église, mais sur un mur intérieur, la face de Satan est dissimulée sous le tableau de Saint-Michel. Gervais, lui, mourut sous forme de loup-garou, jamais personne ne l'ayant fait saigner.



LE PONT DES CHAPELETS
Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières
Grâce aux prières de leur curé, les habitants transportent la pierre de leur église en se servant d'un chemin tracé sur la glace du fleuve.

À l'automne de 1878, le curé de Notre-Dame-du-Cap, s'était rendu rencontrer les ouvriers d'une carrière de pierre située de l'autre côté du fleuve et il leur avait demandé de tailler toute la pierre nécessaire à la construction de sa nouvelle église. Dès le mois de novembre, le curé Désilets avait exhorté ses paroissiens à réciter des rosaires pour qu'il se forme un pont de glace solide sur le fleuve pendant l'hiver, seul moyen d'amener la pierre au Cap. Les mois de janvier et février passèrent cependant sans le moindre espoir; le fleuve était toujours à l'eau vive. Le curé, qui ne perdait pas confiance, fit alors le vœu de conserver la vieille église et de la dédier au culte du rosaire si la glace prenait et réunissait les deux rives. Le soir du 14 mars 1879, à la suite d'une semaine de doux temps, un vent violent accumula les glaces du lac Saint-Pierre pêle-mêle sur le fleuve en face du Cap. Les hommes partirent, se tenant tous à une longue corde, chacun une hache à la main, pour sonder la glace et baliser le chemin à suivre avec les voitures. « Il n'y a rien à craindre, disaient la cinquante d'hommes, regardez la petite lumière dans la fenêtre du presbytère, c'est le curé qui récite son chapelet. »

Tôt le matin du 19 mars, après qu'on eût passé la nuit à jeter de l'eau sur le pont pour renforcer la glace, les voitures se mirent en marche à la queue-leu-leu, tandis que les femmes et les enfants récitaient le chapelet dans les maisons. « Ne vous aventurez pas hors des balises, mais ne craignez rien; c'est la fête de Saint-Joseph aujourd'hui et il vous protégera », leur avait dit le curé. Le midi, au son de l'angelus, une longue file de traîneaux chargés de pierre atteignait la cour du presbytère et les charges se succédèrent ainsi pendant une semaine. Mais, lorsque le dernier traîneau arriva à la rive avec son chargement, il était plus que temps, car l'on voyait le pont de glace commencer à se désagréger.

Plus de cent soixante-quinze voitures conduites par les habitants de la paroisse et des gens des régions voisines avaient transporté des centaines de toises de pierre en franchissant le « pont des chapelets ». « De mémoire d'homme, disaient les anciens, c'est la seule fois où il se forma un pont de glace si tard dans le mois de mars. »

Ainsi, la légende constitue donc un mythe fondateur de notre humanité comme de notre culture. En ce sens, les légendes ont une fonction identitaire indéniable. D'où l'importance de les maintenir en vie en se les racontant, en veillant à les transmettre aux générations suivantes, qui, à leur tour, les façonneront à nouveau, mais à leur propre image, ce qui perpétue le caractère vivant, actuel et universel de toute légende.

Sources : DUPONT, Jean-Claude, *Légendes du Québec,* Québec, Les Éditions GID, 2008.
GENDRON, Gaston, *Les grandes légendes québécoises,* Montréal, Éditions Caractère, 2006.

MOUVEMENT MONTÉRÉGIE FRANÇAIS

Une présence de plus en plus grande dans la région

par Luce Cloutier

En juin dernier, le Mouvement Montérégie français (MMgief) a participé à Québec au lancement du Mouvement Québec français (MQF). Depuis lors, des sections régionales du MQF ont été mises sur pied dans plusieurs régions administratives du Québec. Le MMgief soutient directement le développement et le renforcement de l'organisation du MQF par sa présence au conseil d'administration et ses nombreuses participations à ses activités.

Il va de soi, toutefois, que l'ensemble des efforts du MMgief se concentre sur la défense et la promotion du français en Montérégie. Nous considérons en effet qu'il est primordial d'étendre le débat linguistique dans toutes les villes de la région administrative de la Montérégie. Cette région comprend un territoire immense et diversifié qui s'étend de Valleyfield à Sorel et de Longueuil à Sutton. Elle compte quinze municipalités régionales de comté qui ont chacune une réalité, un environnement et des priorités spécifiques sur lesquels seuls ses résidents, croyons-nous, peuvent vraiment agir avec efficacité. C'est dans cet esprit que nous prenons contact avec des personnes ou des groupes soucieux intéressés par le sujet, organisons des conférences ou des rencontres et travaillons à la mise en place de comités représentatifs de l'image de la zone couverte. Notre objectif est toujours de nous associer au plus grand nombre possible afin de faire du français la seule langue publique commune au Québec et ainsi d'y assurer une plus grande cohésion sociale, laquelle est indispensable à son développement.

Recrutement et mobilisation

Notre mouvement a donc continué à réseauter et à décentraliser ses actions. Nous croyons que la proximité favorise l'engagement et la mobilisation. Nous ne faisons plus de recrutement uniquement pour accroître le nombre de nos membres individuels. Nous cherchons surtout à les mobiliser dans le cadre de la création de comités locaux sur une base sous-régionale. Il semble plus facile en effet de se mobiliser à partir d'une problématique que l'on vit quotidiennement dans son environnement immédiat.

« Il y a bien urgence d'agir », comme le démontre l'étude de Gérald Paquin sur la vitalité de la langue en Montérégie qu'il a présentée le 20 mars dernier lors de la Journée internationale de la Francophonie organisée par le MMgief à Mont-Saint-Hilaire. Ainsi, écrit-il, *on observe un étalement géographique de l'anglicisation au sud et à l'ouest de la Montérégie. Une percée s'effectue vers le nord, le long du Chemin des Patriotes dans la Vallée du Richelieu. Seules les MRC de Beauharnois-Salaberry et Lajemmerais demeurent des châteaux forts. Plus à l'est, Brome-Missisquoi s'anglicise (2011 : 4).*

Collaboration avec le Centre Sino-Québec de Brossard

L'an dernier, le Mouvement Montérégie français a débuté un nouveau projet de collaboration et de partenariat communautaire avec le Centre Sino-Québec de Brossard. Considérant la complexité de l'intégration des familles immigrantes, cette collaboration vise à favoriser le rapprochement culturel des familles d'origine chinoise et des familles québécoises par l'entremise d'activités sociales. Cette collaboration a également pour objectif d'améliorer les compétences en français des nouveaux arrivants d'origine chinoise en les mettant dans des contextes d'interaction avec des familles francophones au cours d'activités sociales diverses. Il s'agit aussi de favoriser une meilleure connaissance du nouveau milieu d'accueil et de permettre une concertation entre ces familles, et de les impliquer dans la préparation des activités, en plus de contribuer à réduire l'isolement des femmes immigrantes.

Ainsi, à titre d'exemple, nous avons organisé différents activités culturelles telles que la visite du vieux La Prairie, le 24 juin dernier; la visite du Fort Chambly, en septembre; la cueillette des pommes au Mont Saint-Hilaire, fin septembre, et une visite au Jardin botanique dans le cadre de l'exposition des lanternes chinoises. Cette fois, c'était au tour des nouveaux résidents à expliquer aux « pure laine » des parties de leur histoire, légendes et traditions populaires. D'autres activités sont prévues pour les mois à venir.

En général, les familles chinoises sont nombreuses à participer, et elles manifestent un grand intérêt et beaucoup de curiosité pour tout ce qui touche la culture québécoise. On dénombre plus d'une cinquantaine de personnes pour chaque activité.

Lancement du comité Champlain français

Le 20 octobre dernier, a eu lieu le lancement du comité Champlain français. Le territoire couvert par ce comité englobe les villes de Brossard, de Delson, de La Prairie, de Sainte-Catherine, de Saint-Philippe et de villes avoisinant le pont Champlain. Le lancement a eu lieu au bar Double Deuce situé sur le Chemin Saint-Jean à La Prairie. Près d'une centaine de personnes étaient présentes. Monsieur Mario Beaulieu, président de la SSJB et président du Mouvement Québec français; Madame Xixi Li, directrice du Centre Sino-Québec de Brossard; Monsieur Gérald Paquin, chercheur et professeur à l'ITS et Coralie LaPerrière, jeune militante, y ont fait une présentation. Par la suite, l'humoriste Jérémy Demay a su nous divertir.

Le lancement fut organisé par Madame Andrée Laniel entourée d'une équipe dynamique. Le comité Champlain français compte déjà une dizaine de membres.

Ce nouveau comité épouse la mission et les objectifs du Mouvement Montérégie français, qui, à son tour, rejoint ceux du mouvement Québec français.

À peine mis en place, le comité Champlain français a tenu sa première activité le 20 novembre dernier dans les locaux du centre Sino-Québec de Brossard. Des membres du comité ont présenté différentes épices du Québec qu'on trouve dans divers plats qu'ils avaient préparés. Cette activité répondait à une demande exprimée par les membres de la communauté chinoise.

Le comité Champlain français s'activera dans les mois qui viennent à développer son organisation et à définir sa planification opérationnelle pour la suite des choses.

Création du comité Pierre-de-Saurel français

Le MMgief poursuit ses activités de réseautage. La création d'un nouveau comité, le comité Pierre-de-Saurel français a eu lieu le 24 novembre au Cégep de Sorel-Tracy.

« Est-ce que l'État finance la disparition du français au Québec » fut le thème abordé par le conférencier vedette, Mario Beaulieu, président de la SSJB et président du Mouvement Québec français. Ce questionnement est issu des résultats de la récente étude de l'Institut de Recherche sur le Français en Amérique (IRFA). Gilles Rhéaume a fait un portrait du Sieur-Pierre-de-Saurel, Coralie LaPerrière a relaté l'expérience linguistique qu'elle vit quotidiennement dans son école et l'auteure de ces lignes a présenté le MMgief, ses orientations, ses activités et sa politique de décentralisation par la création de comités français sous-régionaux. Plusieurs membres du comité Champlain français sont venus apporter leur soutien à la création du MPSf.

Parmi les participants à l'événement, une dizaine se sont montrés vivement intéressés à faire partie du comité, ce qui est un grand succès! Le nouveau comité Pierre-de-Saurel français convoquera bientôt une première réunion de ses sympathisants et verra à mettre en place une organisation solide et à développer sa programmation pour les mois à venir, dont l'organisation du lancement officiel du comité.

Et pour la suite

Nous invitons toutes les personnes intéressées à assurer la défense et la promotion de la langue française, à devenir sympathisants ou encore à passer à l'action en se joignant à nous et en militant. Il est possible de mettre en place des comités dans différents villes ou MRC de la région. Le MMgief s'engage à soutenir et à aider toutes les personnes ou les groupes sympathisants. Le MMgief, dans les mois qui viennent a comme objectif de mettre en place des comités dans les sous-régions suivantes : Saint-Hyacinthe, Bromont, Longueuil et Saint-Basile-Saint–Bruno. Le succès dépendra uniquement de la participation des gens des dites sous-régions. Joignez-vous à nous!

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse suivante : monteregiefrancais.org ou communiquer avec Luce Cloutier au numéro de téléphone suivant : **450-467-3748**.

•••



Centre Sino-Québec de la Rive-sud. (Photo : Luce Cloutier)

Jeannette Fabien
Une militante toujours active à 91 ans !


À l'occasion de son Gala annuel des Patriotes, le Rassemblement pour un pays souverain a souligné les 91 ans de Jeannette Fabien, membre de la Société Saint-Jean-Baptiste depuis de nombreuses années. On la voit ici accompagnée de sa fille, Christiane Jasmin. (Photo : Mathieu Breton)


Christiane Jasmin et Jeannette Fabien : deux générations de militantes. (Photo : France Langlais)


Annalysa Di Genova, petite-fille d'Umberto Di Genova, ancien président de la section Henri-Bourassa, a remis une gerbe de fleurs à Madame Fabien. (Photo : France Langlais)

Le mot juste... Pour l'amour du français

par Élaine Des Lauriers

Le temps des Fêtes est à nos portes. Je vous propose donc quelques termes de saison en plus d'autres expressions souvent utilisées dans notre quotidien. Mais avant de poursuivre, apportons une précision. Les linguistes québécois ne nous encouragent pas à proscrire tous les termes anglais de notre vocabulaire. Certains sont acceptés et sont passés dans l'usage, car le français ne propose pas de mot pour exprimer les mêmes notions. Dans son *Multidictionnaire de la langue française,* Marie-Éva De Villers présente trois formes d'anglicisme. Regardons-les de plus près…

EMPRUNT
On distingue deux formes d'emprunt. L'emprunt utile, qui adopte un mot d'une autre langue quand il n'existe pas de mot dans la langue française pour exprimer la même notion. Quelques exemples : baseball, golf, soccer, tennis, steak. Notons que de nombreux sports se retrouvent dans cette catégorie. Soulignons aussi que le français n'a pas seulement emprunté à la langue anglaise. Parmi les mots de la langue française, nous retrouvons des emprunts à l'arabe (couscous, hashisch, sofa, khôl, mais aussi abricot, azur, coton, sirop). Le français a aussi fait des emprunts au grec (baptême, amnésie, lexique, système) et à l'italien (bravo, brio, casino, diva, fiasco, loto). Les emprunts ont somme toute permis d'enrichir notre belle langue française.

FAUX AMIS
Le faux ami est un mot français qu'on utilise dans un mauvais contexte, c.-à-d. qu'on lui donne un sens qu'il n'a pas. Cette utilisation est influencée par la signification d'un mot anglais qui a une forme semblable. Juridiction est un bon exemple de faux ami. Ce mot ne doit être utilisé que pour parler du domaine judiciaire, c'est-à-dire tout ce qui touche les tribunaux. Lorsqu'on parle des gouvernements, on optera plutôt pour compétence (compétence provinciale, compétence fédérale). C'est exactement la signification du mot anglais « jurisdiction ». De là vient la confusion.

CALQUE
Le calque est une traduction littérale. Quelques exemples de calques à éviter : *à date* (up-to-date) qu'on remplacera par **jusqu'à maintenant**, *retourner un appel* (return a call) qu'on remplacera par **rappeler** et *temps supplémentaire* (overtime) qu'on remplacera par **heures supplémentaires.**

Revenons à notre temps des Fêtes qui approche à grands pas et soulignons quelques termes qui ont de bonnes chances de se retrouver dans nos conversations.

Expression fautive	**Bonne expression**
Vente	**Solde**

Les magasins font tous des « ventes » pour attirer la clientèle. Mais à bien y penser, que font donc les commerces si ce n'est pas vendre ? On ne dira donc pas que le magasin du coin fait une vente, mais plutôt qu'il fait un solde. On dira aussi par exemple que toute la marchandise d'automne est soldée.

Escompte, réduction, rabais, remise

Voilà quatre mots qui sont souvent confondus. Un rabais est une diminution de prix qui est donnée car l'article est abîmé, défraîchi ou de qualité inférieure, alors qu'une réduction se fait sur le prix d'un article en bon état. Une remise est une réduction de prix accordée à une personne qui achète en grande quantité. L'escompte est quant à elle accordée lorsqu'on acquitte une dette avant son échéance.

Solde du Boxing Day **Solde d'après Noël**

Cette fois-ci, on ne fait pas dans la dentelle, on y va directement pour l'anglais. Est-ce vraiment nécessaire ? Le solde d'après Noël attirera sûrement sa foule avide de prix fous autant que le *Boxing Day* !

Régulier **Ordinaire, courant**

On court les soldes, car on cherche à éviter de payer le prix courant (ou le prix normal, le prix ordinaire). On évite également de dire un café régulier, de l'essence régulière ou un emploi régulier. On dira plutôt un café ordinaire, de l'essence ordinaire et un emploi fixe ou permanent.

Brûlement d'estomac **Brûlure d'estomac**

Durant les Fêtes, on visite la parenté, on mange bien… et parfois, on mange trop. On risque alors d'avoir des **brûlures d'estomac,** *brûlement d'estomac* étant un régionalisme à éviter.

C'est tout pour cette fois-ci. Je vous souhaite une belle année et bonne chance dans vos résolutions, petites et grandes ! En espérant que vous choisirez la résolution de prendre bien soin de notre belle langue française.

Sources :
CHOUINARD, Camille, *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada,* Éditions Libre Expression, 2001.
De VILLERS, Marie-Éva, *Multidictionnaire du français,* Québec Amérique, 2009.

Un don ou un legs testamentaire

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remercie ceux qui, par leur don ou par leur legs testamentaire, nous aident à poursuivre encore mieux notre combat.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

Le français, une langue animale

par Marie-Thérèse Miller

Quelle est belle, notre langue! Que cette détente cérébrale vous procure quelques instants de plaisir!

« Myope comme une taupe », « rusé comme un renard », « serrés comme des sardines »... les termes empruntés au monde animal ne se retrouvent pas seulement dans les fables de La Fontaine, ils sont partout.

La preuve : que vous soyez fier comme un coq, fort comme un boeuf, têtu comme un âne, malin comme un singe ou simplement un chaud lapin, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenus chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon et frais comme un gardon et là, ... pas un chat! Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin. Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard, la tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié : cette poule a du chien, une vraie panthère! C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour. Mais tout de même, elle vous traite comme un chien.

Vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand finalement, la fine mouche arrive. Bon, vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, malgré son cou de cygne et sa crinière de lion, est en fait aussi plate qu'une limande, myope comme une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine. Une vraie peau de vache, quoi! Et vous, vous êtes fait comme un rat.

Vous roulez des yeux de merlan frit, vous êtes rouge comme une écrevisse, mais vous restez muet comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon). Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventez une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre.

C'est pas que vous êtes une poule mouillée, vous ne voulez pas être le dindon de la farce. Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, faut pas vous prendre pour un pigeon car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie. Et puis, ç'aurait servi à quoi de se regarder comme des chiens de faïence. Après tout, revenons à nos moutons : vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter. •••

Téléphonistes recherchés

Le Mouvement Montréal français est à la recherche de personnes sérieuses, dynamiques, méthodiques, aimant les contacts interpersonnels et détenant un bon esprit d'équipe pour donner un petit coup de main à la mobilisation.
Si cette offre vous intéresse, communiquez au **514-835-6319** et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe !

Activités des sections

Section Jean-Olivier-Chénier

24e édition du Souper des Patriotes



Monsieur Luc Desnoyers recevant le prix régional du Patriote de l'année, région de Saint-Eustache. De gauche à droite : Mario Beaulieu, président de la SSJB; Benoît Coulombe, président de la section Jean-Olivier-Chénier et Luc Desnoyers. (Photo : Manon Arsenault)



Avant le traditionnel souper des Patriotes, les participants ont marché de la maison du citoyen jusqu'au cimetière et ont déposé des fleurs devant le monument funéraire du patriote Chénier. (Photo : V. Charbonneau)

Activités des sections

Section Nicolas-Viel

Affichage illégal à Montréal

200 photos illustrant des infractions à la loi 101 font réagir la ministre Christine St-Pierre

Le mercredi 2 novembre dernier, un membre de la section Nicolas-Viel de la SSJB, Jean Archambault, faisait la une du journal télévisé du 18 heures de TVA. En effet, ce citoyen d'Ahuntsic a pris plus de 200 photographies illustrant des infractions à la loi 101 commises par 76 entreprises de la circonscription de l'Acadie représentée à l'Assemblée Nationale par la ministre responsable de la loi 101, Christine St-Pierre. Accompagné du journaliste de TVA Olivier Bourque, Jean Archambault a arpenté les rues de la circonscription de l'Acadie et a constaté que chez plusieurs commerçants, l'affichage est illégal. Les photos prises par M. Archambault démontrent clairement que 76 entreprises de la circonscription de l'Acadie contreviennent au règlement sur l'affichage public de la Charte de la langue française en arborant à l'intérieur comme à l'extérieur des affiches unilingues anglaises ou bilingues sans prépondérance du français. De plus, selon les recherches de M. Archambault, trois de ces entreprises ont pourtant obtenu leur certificat de francisation de l'Office québécois de la langue française depuis la nomination de Madame St-Pierre.





(Photos : Jean Archambault)

Selon le président du Mouvement Québec Français, Mario Beaulieu, *la ministre responsable de la loi 101 doit faire respecter la loi dans sa propre circonscription. Elle doit démontrer sa volonté ferme de faire appliquer la loi et même en resserrer les règles d'application qui démontrent son laxisme actuel en matière de langue d'affichage et de langue de travail.*

La section Nicolas-Viel ne compte pas en rester là. En suivi au reportage de TVA, la section prévoit déposer au total 135 plaintes contre des entreprises fautives auprès de l'Office québécois de la langue française. Nous envisageons également une demande d'enquête sur l'état du français et un travail de sensibilisation de l'Office auprès des propriétaires et locataires de deux édifices spécifiques situés sur la rue Chabanel.

Denis Rebelo

Pourquoi un projet sur l'affichage illégal dans l'Acadie ?

Le projet de recenser l'affichage illégal dans l'Acadie, par un montage de photos, n'est pas le fruit du hasard. L'Acadie est une circonscription marquée par une forte anglicisation. Elle ne fait pas partie du « West Island », mais en est très proche. Depuis son arrivée en politique, sa députée, la ministre St-Pierre, a défendu l'indéfendable projet de loi 115 (écoles passerelles) et a nié l'évidence d'un déclin de la langue française à Montréal.

Pourtant, l'Acadie s'anglicise. La langue de travail devient de plus en plus l'anglais. Plus nous avançons vers l'ouest, plus la langue anglaise prédomine. Il faut aller au-delà des portes des manufactures et des commerces pour connaître la vérité : dans les parcs industriels de Chabanel et du boulevard Saint-Laurent, et à l'ouest de l'Acadie jusqu'au boulevard Lebeau, des milliers de Québécois francophones parlent anglais sur leurs lieux de travail. L'affichage bilingue (pas de prédominance du français) et unilingue anglais sont un des indicateurs de cet affaiblissement de la langue française. À côté de cet affichage de façade, dans les milieux de travail, il y a aussi, surtout, ces affiches, souvent manuscrites, qui en disent long sur l'urgence de la situation.

Le temps joue contre la survie du fait français à Montréal. La mondialisation des échanges et l'ouverture à une immigration importante qui se fixe majoritairement dans la métropole posent problème. L'anglicisation de Montréal progresse à grands pas depuis 1990. L'utilitarisme ambiant et le pouvoir d'attraction de l'anglais synonyme de progrès et de modernité font des Québécois de souche, des individus trop permissifs sur la question de la protection de la langue.

Pourtant, une langue, ça se perd. Parlez-en aux autochtones du Québec et du Canada, discutez-en avec les Irlandais qui ressuscitent à grande peine le gaélique, cette langue celte, presque disparue au XIX^{e} siècle. Le refus de voir ce danger et l'engouement individuel pour la langue anglaise sont de grands obstacles à la sauvegarde de notre langue. C'est aux Québécois francophones de mener ce combat. Il ne faut surtout pas qu'ils s'attendent à ce que d'autres le fassent à leur place.

À partir des recensements de 1996 et 2006 de Statistique Canada, nous pouvons tirer certaines observations et conclusions concernant la population de la circonscription de l'Acadie :

En 2006, les allophones formaient la majorité de la population de la circonscription. Ils travaillaient surtout dans les centaines d'entreprises commerciales et industrielles dans lesquelles l'anglais est la langue de travail. La Charte de la langue française ne s'applique pas aux PME de moins de cinquante employés et par conséquent, celles-ci ne sont pas sujettes aux obligations de francisation. En 2009, elles représentaient pourtant plus de 95 % des entreprises de la circonscription. Elles sont donc laissées aux lois du marché et de la mondialisation.

De 1996 à 2006, le secteur francophone a augmenté légèrement. L'arrivée massive de Magrébins et de Libanais francophones et francophiles dans l'Acadie explique cette légère augmentation, car elle a comblé la perte de francophones de langue maternelle. En effet, de 2002 à 2006, plus de 20 000 immigrants d'Algérie, et des milliers d'immigrants du Maroc et du Liban sont venus principalement à Montréal. En 2006, l'arrondissement Ahunsic-Cartierville était le premier lieu de résidence des Algériens, le deuxième pour les Libanais et le troisième pour les Marocains. Il est certain que les Magrébins et les Libanais qui ont des difficultés à se trouver du travail à cause de leur méconnaissance de l'anglais seront prêts à vivre en anglais, car le principal but d'un immigrant consiste à améliorer le niveau économique de sa famille. S'ils doivent pour cela apprendre l'anglais, ils le feront et le parleront à la maison. Il revient aux Québécois de la société d'accueil de se battre pour leur langue. Les immigrants francophones et francophiles seront sûrement derrière nous si nous démontrons de la fierté et sommes prêts à faire de la langue française la langue de travail.

Par ailleurs, la situation des francophones de langue maternelle s'est détériorée dans l'Acadie durant la période 1996-2006. Rien ne nous laisse croire que le recensement de 2011 va inverser cette tendance lourde. Au contraire, le gouvernement libéral n'a rien fait pour inverser ce mouvement. L'anglicisation des populations allophones par le travail et l'arrivée massive d'immigrants qui viennent dans une proportion d'au moins 85 % se fixer à Montréal, permet au secteur anglophone de croître aux dépens du secteur francophone et cela, malgré le fait que la minorité anglaise de souche ait diminué entre 1996 et 2006. Cette capacité d'une minorité d'attirer autant d'immigrants aux dépens de la majorité est un phénomène unique au monde.

À l'ouest du boulevard Saint-Laurent, l'anglicisation de Montréal avance inexorablement. Les francophones de langue maternelle sont devenus minoritaires dans la métropole. Si nous perdons le moteur économique du Québec, la survivance du français deviendra impossible. Aujourd'hui, les francophones du Québec sont agités par de profondes mutations (mondialisation des échanges, nouvelles technologies, etc.) qui mettent en péril leur langue. Si le français est devenu une langue minoritaire dans la plus importante ville du Québec, pourra-t-elle survivre très longtemps au Québec?

C'est aussi la passivité des gouvernements devant l'affichage unilingue anglais pour cause de raison sociale canadienne et ou américaine qui incite même des entrepreneurs québécois à créer des entreprises dont la raison sociale est unilingue anglaise ou bilingue. « *English is beautiful* » serait devenue la devise de jeunes entrepreneurs qui veulent conquérir le monde. Or, ce marché mondial, si tentant soit-il, nous oblige à être encore plus vigilants dans la promotion du français, langue de travail. La réussite dans les affaires peut se faire par une utilisation circonscrite et réfléchie de l'anglais avec certains partenaires dans le monde. Chez les Québécois, la volonté de vivre en français doit toujours demeurer présente et même être renforcée. Situé à la jonction des deux mondes, anglophone et francophone, le Québec, s'il abandonne sa langue, mettra de côté un atout important qui le distingue des autres. La modernité et la réussite ne se conjuguent pas seulement avec le mot « anglais ». Dans les secteurs des nouvelles technologies et de la mode, dans les ateliers de couture et dans les manufactures, c'est la langue utilisée le plus souvent qui devient et deviendra un jour la langue parlée à la maison. Faire du français la langue du travail, voilà l'objectif qu'il faut atteindre le plus vite possible.

Jean Archambault

Section Louis-Riel

Vigile Louis-Riel 2011

Comme chaque année, la section Louis-Riel a tenu une vigile en l'honneur de Louis Riel, pendu par le gouvernement « canadian » en 1885. Cette année, la vigile a pris la forme d'une publicité honorant la mémoire de Louis Riel, publicité parue simultanément dans deux journaux de quartier de l'Est de Montréal et dans le journal *La liberté* au Manitoba. La section remercie la Fondation Langelier qui a contribué à cette publicité hors-Québec.

Une copie de cette publicité accompagnée d'un texte d'hommage aux défenseurs du français a été envoyée à plus d'une quarantaine d'organisations franco-manitobaines.

La vigile du 16 novembre 2011 a été suivie en soirée par une conférence de Jacques Binette, président de la section, et Daniel Dubé, vice-président. Le thème de la soirée : QUI ÉTAIT LOUIS RIEL? M. Binette a commencé par un court résumé de la vie du Métis manitobain.

Cette conférence présentait principalement les recherches de Jacques Binette sur la perception du Canada anglais de Louis Riel, qui est vu au Québec comme un grand personnage de l'histoire canadienne et québécoise. Les différences entre les conceptions québécoises et canadiennes sont nombreuses. Ainsi, pour plusieurs « Canadians », Louis Riel est toujours vu comme un traître alors que plusieurs historiens le considèrent comme le premier défenseur de l'Ouest face à l'Est avide et exploiteur… un genre de Preston Manning avant la lettre, en quelque sorte.

M. Binette a terminé son exposé en présentant qui était « son » Louis Riel. En 1885, lors de son procès, Louis Riel se fait dire par ses avocats qu'en plaidant la folie, il peut être sauvé. Le conférencier conclut : *Il fait face à la mort, il le sait. Il pourrait suivre les conseils de ses avocats et possiblement être sauvé, mais il ne le fait pas. S'il est persuasif, et il sait qu'il peut l'être, il convaincra ceux en face de lui de ses opinions politiques et il sait qu'il aura à affronter le châtiment suprême que ses ennemis lui préparent. C'est face à la mort que l'on reconnaît la grandeur de l'être humain, et par ces propos et son attitude en ce jour de juillet 1885, il a démontré à la face du monde qu'il méritait le titre de très honorable. Qui était Louis Riel? Il était le très honorable Louis Riel.*

L'assemblée s'est terminée par les questions et les interventions très pertinentes de l'assistance. En espérant que la vie et l'œuvre de Louis Riel seront connues par le plus grand nombre de gens possible.

•••



Le conférencier, Jacques Binette, président de la section Louis-Riel. (Photo : Marcel Hurteau)

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- Vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- Vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

*Pourquoi choisir l'assurance vie collective **Entraide** ?*

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** parce que :

- C'est utile, au décès la prestation peut être versée rapidement.
- C'est facile, l'adhésion au produit est simple.
- C'est économique, le coût de l'assurance est minime.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** pour vous offrir aujourd'hui la protection souhaitée pour vous et les vôtres.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide**, une aide précieuse dans les moments difficiles.

Entraide
assurance vie

Le meilleur choix pour vous et les vôtres !

Pour nous joindre : 514-849-2233

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel à info@ssjb.com

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
La mort est une expérience **humaine**
9480, rue Notre-Dame Est | 514 303 4888
coopfunerairemontreal.com



Le Patriote

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous à journal@ssjb.com
Dépôt légal : 4e trimestre 2011.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.
Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Jean Archambault, Jacques Binette, Jean-Pierre Durand, France Langlais, Monique Paquette, Denis Trudel, Mario Beaulieu, Agathe Boyer, Christian Gagnon, François Marquis, Denis Rebelo, Pierre Vennat, Gaston Bergeron, Luce Cloutier, André Kahlé, Marie-Thérèse Miller, Yves Saint-Denis

Photographies et illustrations
Jean Archambault, Victor Charbonneau, Christian Gagnon, Manon Arsenault, Luce Cloutier, Marcel Hurteau, Mathieu Breton, Pierre Dagesse, France Langlais

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

❑ **Membre ordinaire**	**10 $**
❑ **Membre étudiant**	**5 $**
❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)**	**2 $**
❑ **Membre à vie**	**200 $**
❑ **Membre à vie (60 ans et plus)**	**75 $**
❑ **Don à votre discrétion** _____	**$**
TOTAL _____	**$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3